

"Que ferons-nous de nos enfants?"

Une intéressante enquête de l'A. C. J. C. sur les jeunes chômeurs de la ville — Les conclusions de l'enquête de l'U. C. C. sur les jeunes gens de la campagne qui ne savent où se placer — Un angoissant problème

Le comité régional montréalais de l'A. C. J. C. — son exemple sera probablement suivi par d'autres — a entamé une enquête dont il faut tout de suite souligner le douloureux intérêt. Il entreprend de faire le recensement des jeunes chômeurs catholiques de Montréal. Il veut savoir, non seulement leur nombre, mais leur situation personnelle, leur degré d'instruction, leurs goûts, leurs aptitudes, etc. Si l'enquête réussit, et l'on est assuré déjà du concours d'une soixantaine de curés qui s'en occuperont directement ou par intermédiaire dans leurs diverses paroisses, elle devrait fournir des renseignements d'une importance considérable, qui, à leur tour, susciteront d'utiles initiatives.

Car, ce n'est évidemment pas pour le simple plaisir de faire des fiches qu'on organise cette enquête; c'est pour se rendre d'abord un compte exact de l'état des choses et pour s'orienter ensuite avec plus de sécurité vers les solutions nécessaires.

* * *

Entre tous les chômeurs, il n'en est guère dont le sort soit plus inquiétant que les jeunes.

En fait, cette première enquête, qui portera sur un certain nombre de cas concrets, sur la situation de ceux qui avaient commencé à travailler et qui ont déjà été mis à pied ou qui, sortant de l'école, n'ont pas encore réussi à se placer, ne devrait être que le prélude d'une recherche générale, dont le sujet hante aujourd'hui plus d'un cerveau paternel: *Que ferons-nous de nos enfants?*

Ce thème, la crise l'impose plus ou moins à tous les parents; mais, plus encore qu'à d'autres aux Canadiens français, qui ne tiennent sûrement pas, dans cette province même où ils sont la majorité, la place qui devrait leur revenir.

D'ailleurs, chacun sent bien que cette enquête montréalaise, et les autres recherches urbaines qui pourraient la compléter, ne sauraient couvrir qu'une partie de la situation.

Si les villes sont aujourd'hui encombrées, c'est le fait d'une immigration d'origine rurale qui a complètement rompu l'équilibre entre les campagnes et les villes. Mais il se trouve qu'à l'heure actuelle, en dépit des formidables saignées qu'a pratiquées dans les milieux ruraux la course vers les villes, soit canadiennes, soit américaines, il est encore un nombre fort considérable de jeunes gens qui ne peuvent s'établir sur la terre paternelle.

Que feront-ils?

* * *

Jadis, et dans une substantielle communication faite au congrès de l'Union catholique des Cultivateurs à Québec, M. Albert Rioux le rappelait en termes précis et d'effet tragique, ce surplus de population s'écoulait vers les Etats-Unis et vers nos villes. Le phénomène était déplorable, il marquait et caractérisait l'une des pires périodes de notre histoire; mais cette abondante et constante déperdition masquait à certains l'état réel des choses ou le leur faisait oublier.

Aujourd'hui l'oubli ou la distraction ne sont plus possibles. Ni l'émigration aux Etats-Unis ni la course vers les villes n'offrent plus de débouché au surplus de la population rurale. — Aux Etats, c'est encore pire qu'ici, rapportent des gens qui ont récemment visité nos voisins, et dans les villes canadiennes le chômage a pris des proportions telles qu'il épouvante, par lui-même et par les débours qu'il exige, tous les observateurs.

Ce qui n'empêche pas un autre "fait inquiétant", celui que soulignait l'enquête générale dont M. Rioux résumait à Québec les conclusions. — "Il y a, disait alors le futur président de l'Union catholique des Cultivateurs, dans chacune de nos paroisses, de 25 à 200 jeunes gens qui ne peuvent s'établir parce que leurs parents n'ont pas les moyens de leur acheter une ferme, ni même sur un lot de colonisation." Et, avec un sentiment d'angoisse que tout le monde comprendra, il ajoutait: "Que ferons-nous de ces jeunes gens qui sont préparés à leur rôle, qui ont l'ambition d'embrasser la carrière paternelle, qui aiment et connaissent l'agriculture?"

* * *

Ce n'est pas la première fois que cette situation est ainsi dénoncée; mais on ne saurait trop y revenir, trop insister sur le fait qu'elle exige tout de même une solution et des remèdes.

Nous souhaitons à l'enquête de l'A. C. J. C. un complet succès. Nous souhaitons qu'elle permette de parer à certaines situations locales; mais ne réussisse-elle qu'à fixer l'attention sur le problème général: *Que ferons-nous de nos enfants?* qu'à l'imposer aux esprits, sous ses formes diverses, qu'elle rendrait déjà service.

Et nous ne demandons pas mieux, pendant que l'enquête de l'A. C. J. C. révélera et classera les cas particuliers, que de voir ici des hommes compétents discuter la situation générale, soit rurale, soit urbaine. Nous sommes payés d'ailleurs, tous tant que nous sommes, pour savoir que les deux se tiennent étroitement... et douloureusement.

OMER HEROUX

L'actualité

M. Ernest Cormier, aquarelliste

Leonard de Vinci, Michel Ange, Raphaël étaient peintres, sculpteurs, architectes. Ils étaient aussi ingénieurs avant la lettre. L'étendue de leurs activités étonne à notre époque. Aujourd'hui, la spécialisation fait loi. Chaque profession se divise en une infinité de branches. En médecine, en chirurgie, chaque membre, et chaque organe du corps humain, ou guère s'en faut, a son spécialiste. En génie civil et en architecture, on se débrouille positivement des grands exemples de la Renaissance et du Moyen Age. Il y a des ingénieurs-électriciens, des ingénieurs-chimistes, des ingénieurs en béton, etc. Les architectes, surtout chez nos voisins, se spécialisent au même degré, et les constructeurs de gracieux édifices, de moins avant la crise, n'avaient pas le temps ou ne prenaient pas la peine de réduire l'échelle de leurs

calculs à des constructions moins hardies, mais pourvues de plus de grâce et de plus d'originalité.

Je savais déjà, comme tout le monde, que M. Ernest Cormier avait débuté comme ingénieur pour prendre ensuite, à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, son diplôme d'architecte. Mais, en passant, samedi, devant l'élégant cube de marbre de la galerie des arts, rue Sherbrooke ouest, je fus surpris de voir une pancarte annonçant une exposition d'aquarelles du même M. Cormier.

Ma bonne fortune fait qu'en rentrant je me heurte à l'exposant en personne et que c'est sous la conduite du plus entendu des clercs que je fais un tour rapide de la salle égayée de ses aquarelles, trempées de soleil. Car M. Cormier est un amateur déclaré du soleil. Il me confie que lorsque son travail lui permet des vacances ou, plutôt, le force à prendre des vacances, il embarque son auto avec lui, aborde en Italie ou en Espagne, muni de ses brosses, de sa palette, de tout son attirail de rapin. Il s'arrête au hasard de la route et note sur son

album le paysage qui l'intéresse. Noter, c'est une façon de parler. Car il a vu ces notes et elles sont brillamment enlées, mais parfaitement achevées. Il ne reste plus qu'à les transcrire à une échelle plus grande, dans la paix de l'atelier.

"Je connais surtout l'Italie, me dit M. Cormier; je n'ai fait que 5.000 milles (!) sur les routes d'Espagne. Là, c'est le sud qui m'a surtout retenu". Mais il s'est cependant longuement attardé à Collioure, qui n'est même pas en Espagne, mais en France, sur la frontière espagnole. C'est une ville d'une richesse de pittoresque inouïe, qui existait au temps des Romains. On trouve même une tour, plus tard annexée à une église, d'une forme cylindrique, qui remonte probablement au temps des Césars. Cette tour a intéressé vivement M. Cormier et on la retrouve dans deux de ses belles aquarelles.

Voilà donc un architecte et ingénieur de chez nous dans la tradition des peintres italiens de la grande époque. Ses études révèlent même à des yeux profanes (et il n'en est pas de plus profanes que les miens) une aisance, une sûreté de technique qui accusent une longue pratique, des études très sérieuses. Ma curiosité est satisfaite par mon clerc. Il se sentait une vocation de peintre. Son père lui conseilla une carrière plus solide. Ingénieur, il souhaita devenir architecte, ce qui lui rapprochait de l'art pictural. A Paris, il mena de front les études d'architecture et de peinture et il eut pour maître Vignal, un élève d'Harpignies. M. Cormier ne se fait pas faute de faire observer que le point de la couleur, de la luminosité des eaux lui vient par procuration du vieux maître du sculpteur, cependant. Pas un paysage sans un cadre de construction; il n'en est guère non plus où ne soient fidèlement observés les jeux de la lumière méridionale sur l'incomparable réflecteur de la mer.

J'aurais voulu noter quelques morceaux qui m'ont particulièrement plu. L'espace me manque, et c'est tant mieux si cela incite le lecteur à aller se procurer lui-même les moments où j'ai été sous le charme; car, fort heureusement, l'exposition qui devait se clore hier est prolongée d'une semaine.

Une réflexion pour terminer. On a dit qu'il n'y avait que des gens très pris qui puissent trouver des loisirs. M. Cormier est — et particulièrement depuis trois ou quatre ans, on le sait — de cette catégorie. Non seulement, il est pris, mais il est, en plus d'un sens, horriblement pris. Il trouve cependant le temps de donner des heures à la détente, au rêve, à un coup d'oeil par-dessus les murailles professionnelles.

Quand je lui demande où il prend le temps de peindre, car plusieurs de ses aquarelles sont récentes, nous sommes dans ce qu'il appelle son pensoir ou son isoloir, son étude, si l'on veut, sixe au cœur même de sa maison si personnelle de l'avenue des Pins. Une grande salle, sans fenêtres, un peu pour que le soleil n'abîme pas les belles reliures de la bibliothèque, mais surtout parce que les fenêtres sont des yeux qui regardent au dehors et distraient, des oreilles aussi qui apportent le bruit extérieur. Là, dans le silence le plus parfait que l'on puisse se procurer, au centre d'un carpathaïen moderne, M. Cormier travaille chaque soir. C'est là qu'il transcrit ses notes d'aquarelle aussi. Car il a découvert que rien ne repose du travail comme d'en changer.

Quel malheur que trop de gens cherchent encore cette formule féconde!

L. D.

Pour Nazareth

C'est demain le concert annuel à Nazareth. Notre camarade Frédéric Pelletier, avec sa grande autorité, a dit déjà le très grand intérêt qu'offre habituellement concert et la valeur des artistes qu'il rassemble.

Il serait oiseux d'y revenir. Mais il peut être utile de rappeler que l'Ecole de musique de Nazareth est l'une des parures de notre ville, l'une des œuvres qui lui font le plus d'honneur.

Depuis plus d'un demi-siècle, elle a préparé, avec d'incompréhensibles dévouements, les maîtres les plus distingués; elle a formé des élèves dont le renom s'étend au loin.

Si l'attrait intrinsèque de son concert annuel ne suffisait à y attirer les amateurs de belle musique, la gratitude, l'extrême intérêt que commande cette œuvre magnifique, devraient y grouper un enthousiaste public.

L'Ecole est, encore une fois, l'une des gloires de Montréal.

O. H.

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets. Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, voyages bagages et accidents, chèques de vacances, passeports, etc. — Service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphones: HARbour 1241.

Bloc-notes

Remaniement

La commission parlementaire chargée de remanier la carte électorale fédérale, aux termes de la constitution et d'après les statistiques du dernier cens décennal, vient d'être formée, quelques heures avant l'ajournement des travaux de la session. Nous publions à l'heure même une importante nouvelle au sujet de ce que les conservateurs se proposent d'obtenir, pour ce qui est de la carte électorale québécoise. Il est certain que les libéraux d'ici ne verront pas la chose du même oeil que les délégués conservateurs et que là-dessus il devra y avoir désaccord à la commission. Quatre comités ruraux disparaîtraient, morcelés au profit des circonscriptions voisines; il y aurait quatre nouveaux comités, dont un serait aux trois quarts formé de deux villes industrielles du Saint-Maurice et dont les trois autres iraient, à la représentation de Montréal, c'est dire, en résumé, que le groupe rural perdrait quatre comités et que le groupe urbain en gagnerait quatre. On a toujours admis, jusqu'ici, que les campagnes doivent avoir un député pour un moindre groupe d'électeurs que les villes. Et c'est tout à fait sensé. Le projet exposé ailleurs aujourd'hui va tout à fait à l'encontre de cette tradition commune aux deux partis, dans le passé; c'est dire qu'il faudra l'examiner à fond et avec une certaine méfiance, avant de passer outre à ce qui s'est fait jadis. Pour ce qui est de l'inégalité de représentation entre le Québec et l'Ontario, cette province ayant un député par moins de 42.000 de population contre le Québec, un député par plus de 45.000, il y a là une anomalie sérieuse à corriger, même s'il semble que l'acte de l'Amérique britannique du Nord peut en justifier, jusqu'à un certain point l'existence, du point de vue constitutionnel. Et cela n'est pas si certain qu'on le prétend.

Le blé

Nouvelle victoire pour les producteurs canadiens de blé, à Chicago, où les soixante-cinq premières places, sur un liste de 85 exposants, sont allées à des Canadiens. Le premier de tous, c'est Herman Trelle, de Wembley, Alberta, qui gagne le trophée pour la quatrième ou cinquième fois consécutive, à des expositions similaires précédentes. Cette victoire en bloc de vra sourires aux producteurs de céréales canadiens, surtout dans l'Ouest; mais elle ne saurait leur faire oublier que, présentement, la culture du blé n'est guère payante, que les perspectives d'avenir ne sont pas des plus rassurantes et que la campagne agricole, dans le domaine économique, il se fait un tassement des valeurs qui nécessitera un remaniement des marchés, des méthodes de culture moins coûteuses, et qui, sait, peut-être même une évolution sensible vers la culture mixte. Or tout cela n'est pas pour rendre les producteurs de blé canadien fort optimistes, quelle que soit leur magnificence réussie à Chicago.

Vers l'Europe

On annonce le départ, dès ces jours-ci, de M. R. B. Bennett pour l'Europe, où il prendra de brèves vacances en Angleterre et peut-être aussi en France. Le dernier voyage de M. Bennett outre-mer l'an dernier devait être une période de repos, à ce qu'on entendit dire. En fait, M. Bennett travailla presque autant là-bas que de coutume; et cette fois-ci son voyage de repos pourrait bien être un assez occupé. Il y a plusieurs questions à tirer au net avec Londres, — dont celle des importations françaises au Canada, ainsi qu'on l'a signalé la semaine dernière aux Communes, — et, à Paris, celle d'un nouveau traité franco-canadien. Il devait y avoir aussi la conférence économique mondiale ajournée indéfiniment. On peut croire que malgré cela M. Bennett trouvera, s'il le veut, de quoi se distraire là-bas, tout en prenant ses vacances.

G. P.

Around d'une polémique

"Le ou la"?

Evidemment, M. Pelletier cultive notre petite polémique avec une noire malice. Le voilà maintenant qui invite les philosophes à régler une question de grammaire. S'il faut qu'ils se mêlent d'entrer en lice avec le chevalier du bon langage, pour résoudre le présent conflit, nous sommes à peu près sûrs de n'y plus rien comprendre et de n'en jamais sortir. Mieux vaudrait, je crois, en appeler aux musiciens, puisqu'en somme, il s'agit d'un accord dissonant. L'article de *Figaro*, complaisamment cité, me fournit un argument de plus pour démontrer que cet accord est justifiable. Deux conclusions s'en dégagent: 1° l'usage d'écrire le *France* est déjà vieux d'un quart de siècle; 2° il est devenu général, (je ne dis pas universel, il y a une nuance); Eugène Marsan écrit, en effet: "L'autre jour, à commencer par M. le président de la République, tout le monde a écrit et loué le *Normandie*." J'ai moi-même fait une petite enquête dans les journaux et revues de France qui ont raconté le lancement du *Normandie* et je suis en mesure d'affirmer

Comment les conservateurs veulent remanier la carte électorale de Québec

Bagot, Yamaska, Montmagny et Terrebonne disparaîtraient — Un nouveau comté mi-rural: Saint-Maurice — Trois comtés de plus à Montréal: Laval, Dorion et Verdun — Le nouveau Laval serait exclusivement urbain — Et l'ancien se fusionnerait avec Deux-Montagnes — Les remaniements étudiés par MM. L.-J. Gauthier, Samuel Gobeil et C.-N. Dorion

ON REPARLE D'ELECTIONS GENERALES HATIVES

que, dans la proportion de 9 sur 10, on met l'article au masculin. (1) Or, un usage généralement accepté devient loi, nonobstant toute loi contraire. M. l'abbé Degagné a lui-même admis ce principe, l'autre jour. Mais, me dira-t-on, si l'usage se trompe, s'il est absurde? Je réponds avec Vaugelas — c'est un personnage d'une certaine autorité — "communis error facit jus" ou encore: "Nul ne peut acquiescer l'autorité d'opposer son opinion particulière au torrent de l'opinion commune". Je le répète, en matière de langage, il n'y a qu'une méthode, c'est l'empirisme. Le général Rousselot a fondé la *phonétique expérimentale*. Qui sera l'auteur de *philologie rationnelle*?

Donc, dans le cas qui nous occupe, même si l'usage est absurde, il faut l'accepter. Mais l'est-il, de fait? M. Marsan l'affirme. J'avoue que mon opinion ne compte guère à côté de celle-là; toutefois, je persiste à penser que, dans l'occurrence, la langue obéit à un instant très sûr, comme lorsqu'elle a créé les formules: *à la diable*, une coupe de cheveux à la Titus, la Saint-Jean; dans les noms de lieux: Villeneuve-la-Guyard; ajoutez la dissonance du nombre dans les Corneilles, les La Fontaine, voire, jusqu'à la dissonance du genre et du nombre dans cette phrase de Voltaire: "Ils composèrent ensemble le *Gallia Christiana*", c'est-à-dire les recueils qui portent ce titre. En voilà assez pour aujourd'hui.

Arthur SIDAELAU, ptre,

Séminaire St-Charles, Sherbrooke.

(1) N. de la R. — Dans une de ses dernières livraisons, *l'illustration*, de Paris, paraît le "paquet *Normandie*". Chaque fois que *l'illustration* parle de ce navire sans dire "le paquebot *Normandie*", elle écrit tout simplement "la *Normandie*".

L'opinion du lecteur

Deux faits et leur leçon

Montréal, 25 novembre 1932

Monsieur le directeur, Le Devoir a souligné dernièrement deux faits, simples à première vue, mais gros d'importance, qui se sont produits à Ottawa. Je veux parler de l'intervention de sir Eugène Fiset et de M. Henri Bourassa en faveur, le premier des instruments chirurgicaux de fabrication française, et le second des livres français, tels qu'affectés par les nouvelles ententes commerciales conclues entre le Canada et l'Angleterre.

Cette intervention était certainement très à propos et peut-être sera-t-elle aussi féconde. Il faut l'espérer sans trop y croire. Une ou deux voix isolées, si éloquentes et si raisonnables soient-elles, n'auront jamais, à Ottawa ou ailleurs, la même puissance effective que la volonté, même muette (je devrais dire: surtout muette) d'un groupe de députés ou — ce qui serait l'idéal — de tous les députés de langue française s'exprimant logiquement en temps et lieux...

Mais n'ambitionnons pas et réjouissons-nous pour l'heure que ces deux voix se soient fait entendre. Même si elles ne font pas écrouler les murs douaniers devant certains produits étrangers qui nous intéressent, nous devrions leur être reconnaissants. Elles nous ont rendu un fier service. N'ont-elles pas créé un précédent? et vous connaissez l'importance du sacro-saint précédent dans le parlementarisme britannique! Désormais, nos députés pourront se prononcer sur le détail des questions tarifaires qui nous affectent spécialement, sans crainte de voir s'évanouir de surprise leurs collègues de langue anglaise, habitués de longue date à les entendre discuter sur les principes généraux, mais rarement, pour ne pas dire jamais, sur les articles d'importation particuliers aux Canadiens français. Et puis, la leçon qu'elles donnent devrait profiter dans l'avenir, non seulement aux députés en quête de sujets pour le *Hansard*, mais aussi à nos Chambres de commerce et à nos Associations de marchands, et finalement à nous tous.

En dehors du livre et des jouets français, des instruments de chirurgie et des articles particuliers au culte de notre religion, il y a sans doute une foule d'objets de consommation presque exclusivement canadienne-française sur lesquels nous payons un tribut plus élevé que les Canadiens anglais sur des objets similaires ou correspon-

re qu'il conviendrait de la corriger. * * * C'est au comité parlementaire qui doit étudier ce bill de remaniement des collèges électoraux que la bataille va s'engager pour de bon, dès que la Chambre se sera remise au travail. Il s'agira non seulement de la représentation des diverses provinces mais aussi de la délimitation des circonscriptions électorales dans chacune des provinces.

Nous disions, la semaine dernière, que les stratèges conservateurs québécois sont déjà à l'œuvre pour la refaçon de la carte électorale de notre province. A ce qu'il semble, le travail est même passablement avancé. Les deux députés ministériels québécois désignés pour faire partie du comité parlementaire, MM. C. N. Dorion, de Québec-Montmorency, et Samuel Gobeil, de Compton, ont à leur disposition une carte revue et amplement corrigée — si l'on peut appeler cela corrigée — par M. L.-J. Gauthier.

Celui-ci aspirait au poste d'organisation en chef du parti conservateur dans la province de Québec. M. Bennett n'a pas jugé à propos de lui accorder ce gros plat mais il lui a confié le soin de préparer la révision de la carte électorale.

D'après le premier plan dressé par les conservateurs, douze comtés de la province de Québec ne seront pas affectés du tout par la redistribution: Argenteuil, Beauharnois, Brome-Missisquoi, Châteauguay-Huntingdon, Hull, Labelle, Deux-Montagnes, Pontiac, Sherbrooke, Stanstead, Vaudreuil-Soulanges et Wright.

A ce qu'on entend dire, le gouvernement ferait disparaître trois comtés ruraux de la province, peut-être quatre: Bagot, Yamaska, Montmagny et Terrebonne. Montmagny serait réuni à l'Islet et les conservateurs auraient bonne confiance de s'emparer de cette nouvelle circonscription de l'Islet-Montmagny. Bien qu'il élise depuis longtemps un député libéral, l'Islet passe pour un comté bleu. Quant à Montmagny, n'a-t-il pas élu, en 1930, M. Armand Laverge, qui se donne maintenant pour un conservateur authentique? Il arrive même que M. Laverge aille plus loin que M. Bennett, quand il refuse par exemple de voter la ratification d'un accord avec l'Elat libre d'Irlande parce que les chefs de l'Elat libre refusent de prêter le serment d'allégeance au roi.

Bagot et Yamaska sont deux petits comtés. On en ferait le partage avec les comtés voisins, Yamaska irait partie à Nicolet et partie à Richelieu. Une parcelle de Bagot serait soudée à Saint-Hyacinthe et le reste irait à Drummond. Arthabaska serait séparé de Drummond pour se rattacher à Lotbinière.

Napierville serait de la même façon séparé de Laprairie et serait annexé à Saint-Jacques. Le comté de Laprairie s'augmenterait par contre d'une bonne partie du comté de Chambly.

Le comté de Terrebonne disparaîtrait complètement. Son territoire serait annexé, en parties à peu près égales, aux comtés voisins de l'Assomption-Montcalm et des Deux-Montagnes.

Un nouveau comté existerait dans la région des Trois-Rivières: le comté de Saint-Maurice, qui comprendrait les villes de Shawinigan et de Gran'Mère. Et trois nouveaux comtés iraient à Montréal: Laval, Dorion et Verdun.

Le nouveau comté de Laval ne correspondrait pas au comté de Laval, actuellement rattaché à celui des Deux-Montagnes. Ça serait un comté essentiellement montréalais, comprenant toute la partie est et toute la partie nord du comté de Maisonneuve avec, le long de la rivière des Prairies, une tranche du comté de Jacques-Cartier.

Le comté de Dorion serait fait d'une bonne partie du comté de Saint-Denis et d'un morceau de Laurier-Outremont.

La circonscription de Verdun, autre démembrement de Jacques-Cartier, comprendrait la ville de Verdun et la ville LaSalle.

Jacques-Cartier, tout en cédant du territoire à Maisonneuve ainsi qu'à Verdun, en prendrait à Mont-Royal. Tout *Mont-Royal*, l'ancienne circonscription, passerait à Jacques-Cartier. On considère que Westmount est suffisant pour assurer l'élection d'un conservateur et que les votes de *Model City* seront un fort bon appoint pour le candidat bleu dans Jacques-Cartier.

Ces changements ne sont encore que des projets. Bien des événements auront le temps de se produire avant que le Parlement vote le bill de remaniement des collèges électoraux.

Bien sincèrement vôtre,

Jules LOISEL.

Emile BENOIST

A l'hôpital Saint-Luc

Une visite de cette institution hospitalière avec le ministre de France à Ottawa, M. Henry

S. E. M. Charles-Arsène Henry, ministre de France au Canada, a visité, samedi midi, l'hôpital Saint-Luc. Il était accompagné de M. Léon Marchal, consul de France à Montréal, et de M. Henri de Clerval, attaché commercial de la légation française au Canada. Son Excellence a été reçue à l'hôpital par M. Athanasie David, secrétaire de la province, et par la direction de l'hôpital. On remarquait dans le groupe: M. Adrien Beaudry, président de l'hôpital; le Dr F. A. Fleury, surintendant; le Dr William Vignault, radiologiste; le Dr J. Rhéaume, le Dr A. T. Bazin, la ville était représentée par les cheffes Joseph Monette, Léon Trépanier et Dr Z. Lesage.

La visite a commencé par le service de radiologie. Nous n'entreprendrions pas de décrire les appareils, les plus perfectionnés qui soient. Notamment on a des appareils de 150.000 à 300.000 volts. L'endroit où sont ces appareils n'est pas isolé. Il y a dans le bâtiment, les murs, les portes, des plaques de plomb. Le médecin ne se tient pas avec le malade pendant le traitement, parce que ce serait trop dangereux. Les appareils de contrôle sont dans un corridor complètement isolé de la chambre de traitement, et le médecin surveille le malade à travers des vitres au plomb imperméables aux rayons dangereux.

Dans la radiothèque, où l'on fait l'examen des radiographies sur un grand tableau lumineux, la lumière bleue de ce tableau donne aux gens des airs de cadavres. La peau devient verte, les lèvres et les ongles sont violets.

Nous montons ensuite à la salle d'opération. Là en entant tous les visiteurs mettent des chaussettes blanches pour que la poussière des chaussures ne se dépose pas dans les salles d'opération où tout doit être maintenu bien propre. La propreté est d'ailleurs ce qui frappe le plus lorsqu'on visite un hôpital, et sur ce point comme sur le reste, l'hôpital Saint-Luc est moderne. Tout le linge qui doit servir à une opération est mis dans un sac, ce sac dans un tambour, et ces tambours sont placés dans des autoclaves où cette lingerie est stérilisée à la vapeur. On se sert du four Paupinel qui stérilise à sec. Le chirurgien place dans un coffret métallique les instruments dont il aura besoin pour telle ou telle opération. Il y a stérilisation complète. Au moment de l'opération, le sceau est enlevé du coffret devant le chirurgien et on est bien sûr comme cela que personne n'a touché aux appareils et qu'ils sont bien propres.

Il y a sept salles d'opération; entre ces salles il y a des salles de stérilisation où le malade passe avant l'opération. L'éclairage des salles d'opération est installé dans le plafond, et de manière qu'il n'y ait pas d'ombre. On a même un ascenseur spécial pour ce service, afin d'éviter aux malades un refroidissement ou d'autres ennuis qu'ils pourraient subir dans l'ascenseur ordinaire.

Nous avons vu ensuite quelques chambres privées et une salle publique. M. David a fait remarquer à M. Henry que les pauvres sont traités exactement comme les riches, que les riches et les pauvres sont certains de recevoir toujours les meilleurs soins.

Le problème n'est pas là: pour les riches et les pauvres c'est parfait, mais ce sont les classes moyennes qui ont le moins de chance, c'est pour elles que se pose le problème de l'hospitalisation. Et la solution n'est pas facile car, comme le faisait remarquer M. David au moment de la visite des appareils de radiologie, l'on ne peut pas dire ce que coûtera l'outillage et l'aménagement d'un hôpital dans dix ans. Les nouveaux appareils sont de plus en plus perfectionnés et très coûteux. On ne peut pas prévoir où cela s'arrêtera et nul ne peut dire si un appareil acheté aujourd'hui à prix fort ne devra pas être mis au rebut avant longtemps, supplanté par un autre encore plus coûteux.

Dans chaque étage il y a trois salons; partout, auprès des salles publiques comme des chambres privées, il y a des glacières où l'on place chaque soir les fleurs apportées aux malades. Il y a une salle d'isolement qui lorsque l'on craint que le malade, à l'hôpital, ne souffre aussi d'une maladie contagieuse. A propos de contagion, on sait que l'hôpital pour contagieux, actuellement en construction, rue Sherbrooke est, sera pour vingt-cinq ans la propriété de Saint-Luc. Ce nouvel hôpital pourra recevoir un peu plus de 300 malades. Dans chaque service, il y a une petite cuisine, avec réchauds et réfrigérateurs, qui reçoit les mets de la grande cuisine, et où l'on peut apprêter des mets particuliers lorsque c'est nécessaire.

Nous visitons ensuite la chapelle, toute petite parce que personne — ou à peu près — n'assiste à la messe quotidienne de l'aumônier. En parcourant les corridors on nous fait remarquer que l'on n'entend pas les bruits de la rue, pas même le tramway qui passe tout proche, rue Saint-Denis; cela est dû à ce que les plafonds sont munis d'un matériel qui absorbe le bruit, le délausse, sauf erreur.

Puis nous traversons la cuisine, très propre, si l'on en juge par l'éclat de tous les ustensiles et les appareils, les systèmes de réfrigération et de chauffage, qui sont voisins, la buanderie. Et nous terminons par le dispensaire, où passent chaque matin de 600 à 700 malades, sans compter les consultations spéciales pour le cœur, les poumons, etc., qui sont données dans l'après-midi.

Il y a à l'hôpital Saint-Luc 58 médecins et 110 gardes-malades. Un seul médecin est européen, le Dr Vignal. Parmi les médecins canadiens, il y a 25 anciens d'Europe dont 7 boursiers du gouvernement provincial. Tous les chefs de service ont étudié en Europe. Les développements prévus donneront à l'hôpital Saint-Luc 200 lits additionnels, des laboratoires, etc.

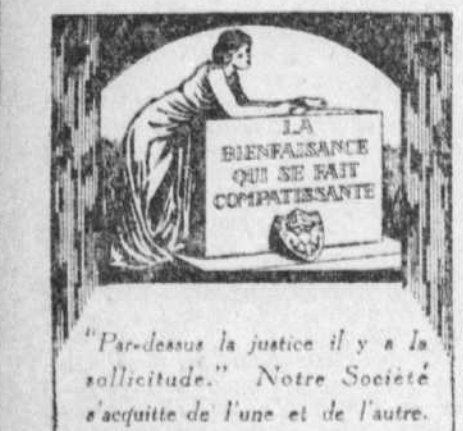
Le traité franco-russe
LES GRANDES LIGNES DE L'ENTENTE DE NON-AGRESSION.
PARIS, 28 (SPA). — Voici les grandes lignes du traité de non-agression que la France et la Russie signeront mardi.

Chacun des deux pays s'engage à ne pas recourir à la force armée contre l'autre et à respecter l'intégrité territoriale de l'autre. Si l'un des deux est attaqué par un troisième, l'autre n'aidera l'agresseur ni directement ni indirectement. Si l'un des deux commet une agression contre un troisième, l'autre reprend immédiatement toute sa liberté d'action. Chacun s'engage à ne participer à aucune entente internationale qui nuise au commerce ou au crédit de l'autre. La Russie s'engage à ne pas faire de propagande en France et aux colonies françaises.

"Le sanglot sous les rires"
(par M.-Ant. Grégoire-Coups)
Mme Grégoire-Coups, rédactrice de la page féminine du Bulletin des Agriculteurs, ne se contente pas d'écrire, pour ses lectrices, des chroniques légères sur les événements du jour. Les quatre nouvelles qu'elle vient de publier aux Editions Albert Lévêque, sous le titre "Le sanglot sous les rires", sont un début plein de promesse dans un genre où elle joint à l'originalité de l'intrigue un style soigné et concis. Mme Coups a l'art de dramatiser ses récits et de scruter l'âme de ses personnages, aussi réels que vivants. Elle a su éviter la fausse sentimentalité, écueil de bien des débutants dans ce genre littéraire. Toutes les familles canadiennes trouveront intérêt et profit à lire ces nouvelles d'inspiration québécoise, qui s'intitulent: "Le sanglot sous les rires", "L'envers d'un rêve", "Tragiques fiançailles" et "Le lien brisé".

Cet ouvrage, qui fait partie de la série "Récits et Nouvelles" des Editions Albert Lévêque, est en vente, au prix de \$0.75, à la Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame Est, Montréal.

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

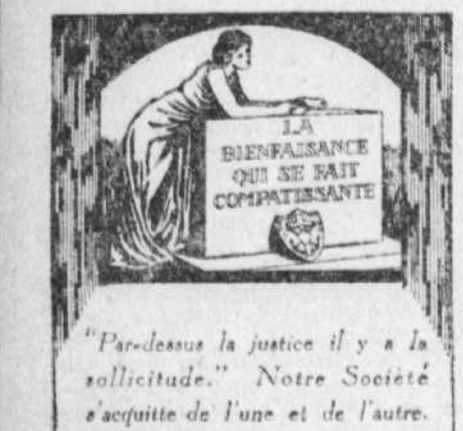


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

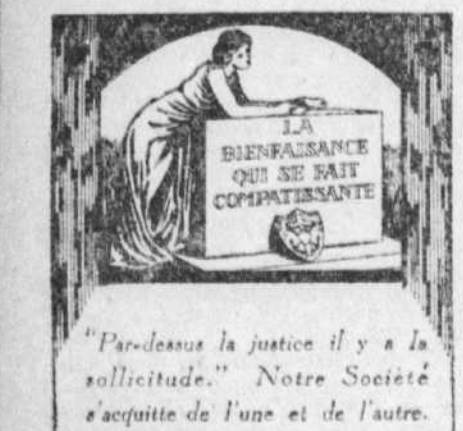


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

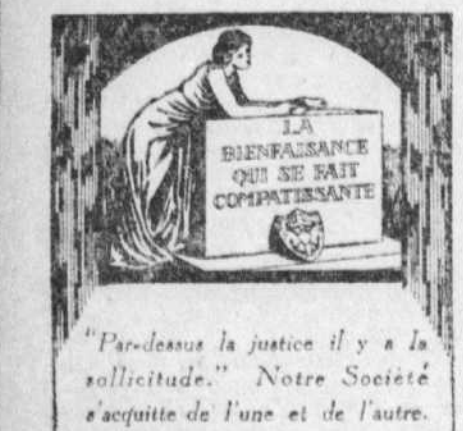


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

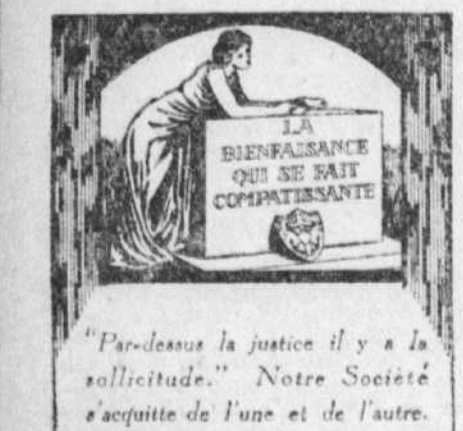


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

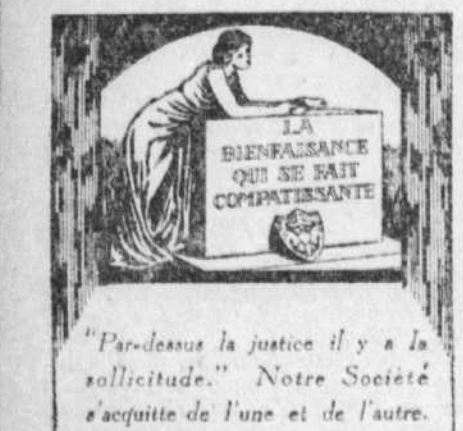


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

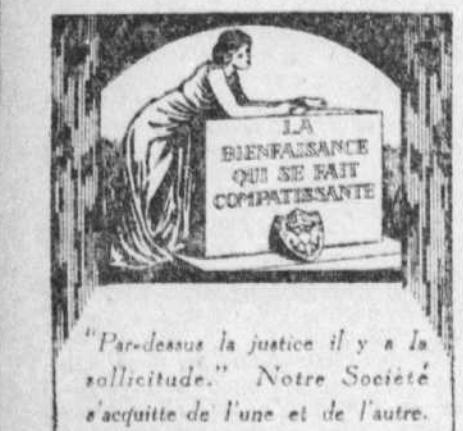


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

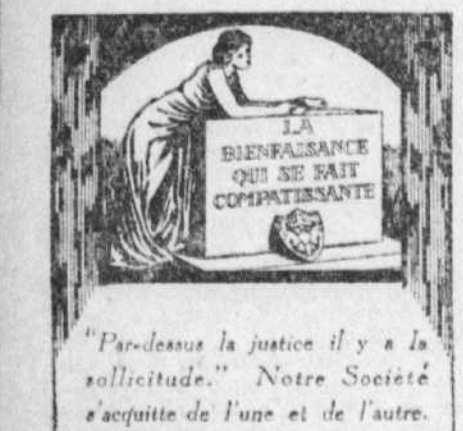


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

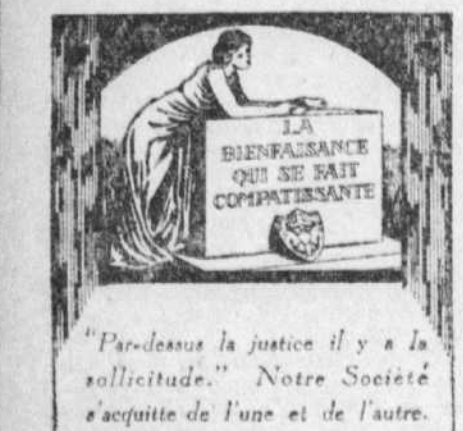


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

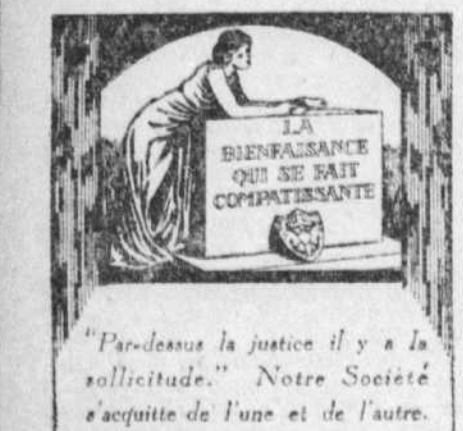


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

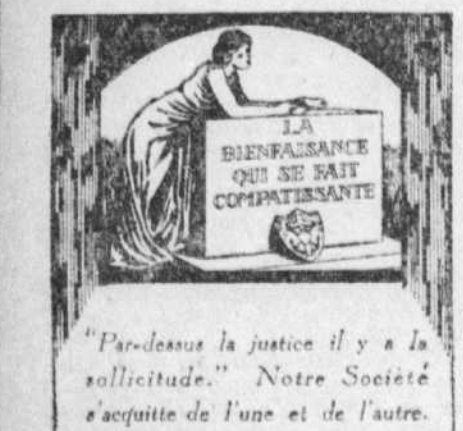


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

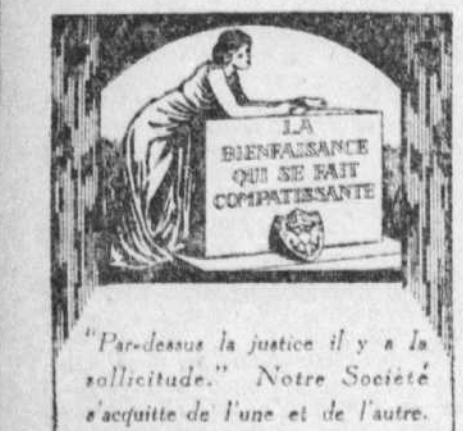


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

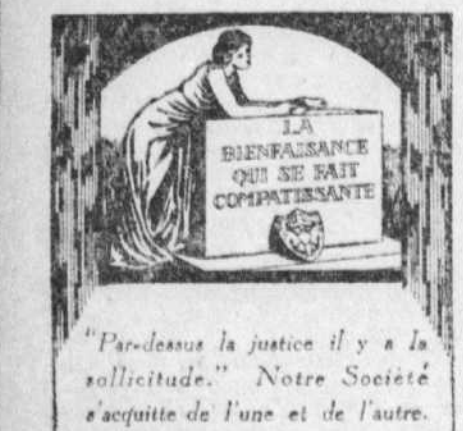


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

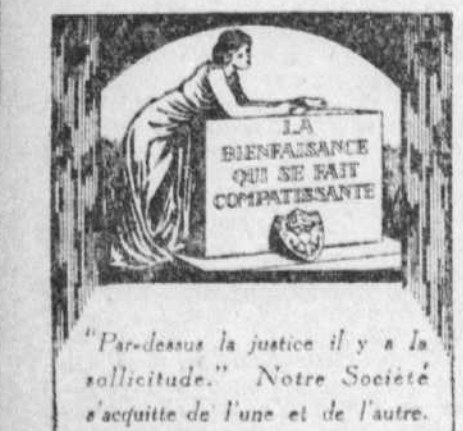


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

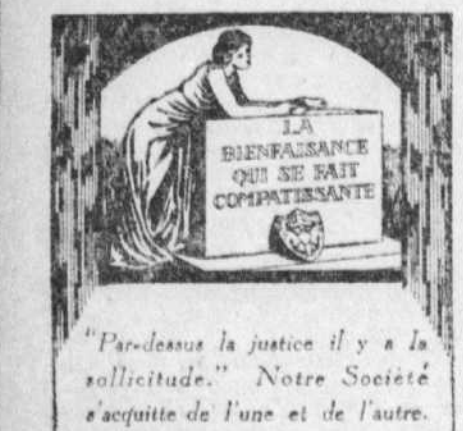


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

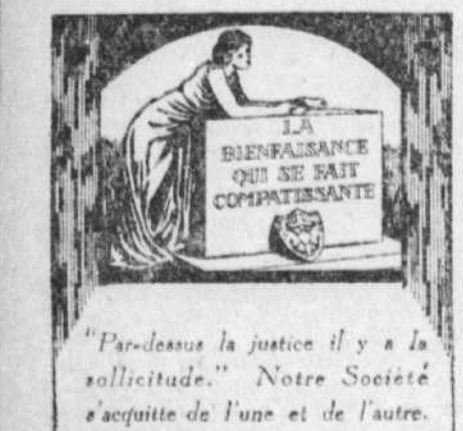


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

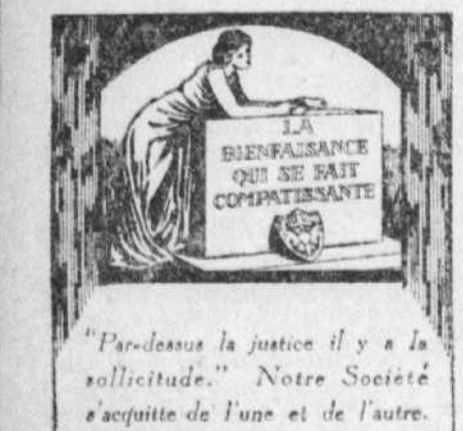


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

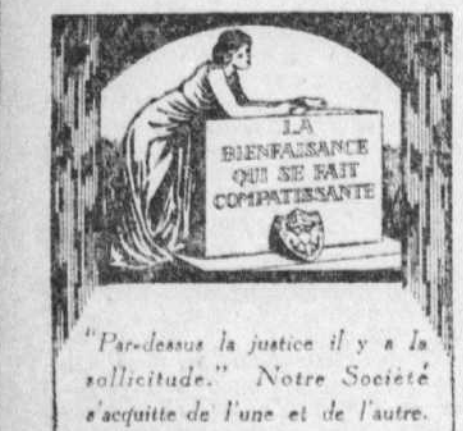


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

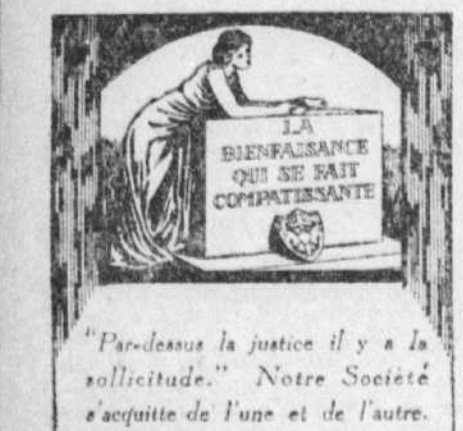


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

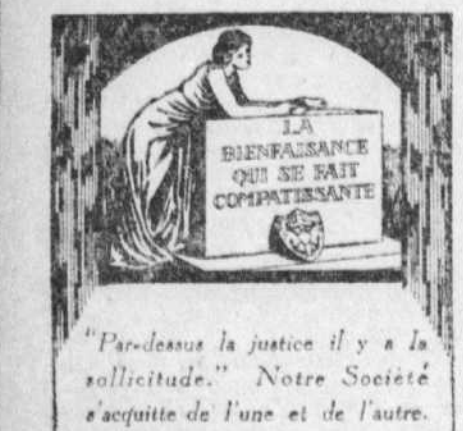


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

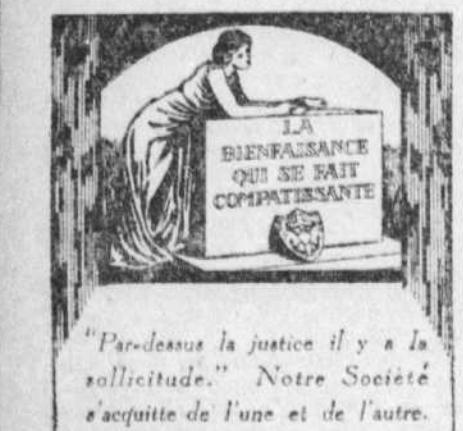


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717

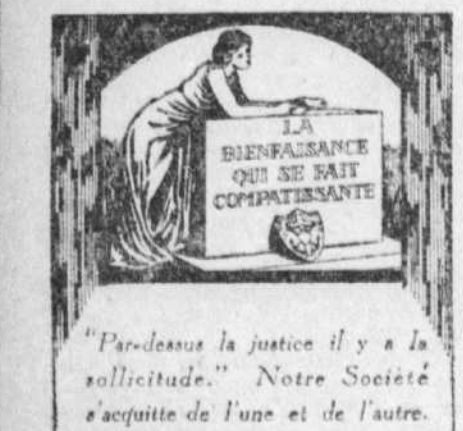


LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Geo. Vandelac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. BELair 1717



LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est
Téléphone: 7-9-11
DEMANDEZ
NOTRE
PROSPECTUS

Assurance funéraire
Direction de funérailles
Salons Mortuaires
Ambulances privées

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
de
FRAIS FUNÉRAIRES
Jas. Jeannot, Pres. L.-Eug. Courtois, Ger.-Gos.
Rue Ste-Catherine, 302 Est

Demain: MARDI, 29 novembre 1932.
Saint-Saturnin, martyr.

Lever du soleil, 7 h. 11.
Coucher du soleil, 4 h. 13.
Lever de la lune, 9 h. 32.
Coucher de la lune, 5 h. 27.

Premier quart de la lune, 5 h. 50 m. du matin.
Pleine lune, le 13, à 2 h. 28 m. du matin.
Dernier quart, le 21, à 2 h. 58 m. du matin.
Nouvelle, le 27, à 7 h. 43 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU; MOINS FROID
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 28.
Minimum aujourd'hui 16.
Même date l'an dernier 18.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.78. 11 heures a.m. 30.78.
Midi: 30.74.
Chiffres fournis par la Maison M.-H. de
Mesa 1610 St-Denis, Montréal.

Que sera la race canadienne-française dans vingt-cinq ans?

Les trois facteurs de notre survivance: la famille, la paroisse et l'élite — Déracinés — L'abandon des traditions familiales — Que fait l'élite? — Les capitaux étrangers — Vers la supériorité économique par l'industrie — Mouvement d'opinion à créer

CONFERENCE DE M. LE SÉNATEUR J.-H. RAINVILLE DEVANT LA SOCIÉTÉ DES CONFÉRENCES DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Ottawa, 28. — M. le sénateur J.-H. Rainville a prononcé hier soir devant la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa une conférence sur l'avenir de la race canadienne-française: "Que sera la race canadienne-française dans vingt-cinq ans?" Le conférencier déclare qu'il ne veut pas usurper le rôle de prophète, mais il croit que l'étude du passé et la réflexion sur le présent devraient permettre d'obtenir une assez claire vision de l'avenir.

Après avoir ramassé en un tableau toutes les phases de notre lutte pour la vie, M. Rainville attribue notre survivance à trois facteurs principaux: la famille, qui a gardé les traditions, la langue et la foi; la paroisse, qui a permis l'éclat de l'élite, qui a su garder les paroisses en leur permettant de se développer et de grandir sous le soleil de la liberté.

Ces facteurs ont-ils gardé leur puissance aujourd'hui? Il voudrait pouvoir répondre "oui", mais il ne le peut pas, et c'est ce qui l'inquiète.

Nos paroisses savent-elles encore garder nos familles sur la terre ancestrale? Hélas! non. Le dernier recensement nous révèle que le chiffre de 1,815,000 et que la population rurale n'est plus que de 1,660,649. Depuis dix ans, l'augmentation a été de 491,037 dans le premier cas et de 22,553 seulement dans le second. Quelle différence avec le passé! Comme nos pères l'aimaient leur terre et la paroisse dans leur vieillesse, ils ont vu leur vieillesse se transformer en un désert. Et le conférencier illustre sa pensée en donnant lecture de ces pages où M. Adolphe Rivard, ce grand artiste de la langue française, fait définir la "patrie" par l'oncle Jean, l'un de nos habitants.

Mais ce n'est pas toujours comme ça que nos gens d'aujourd'hui jugent la terre et la paroisse. Ils ont voulu marcher vite, trop vite, oubliant que ce que l'on gagne en vitesse, on le perd en force. Et, du coup, ils ont beaucoup perdu: l'amour de la terre et la terre elle-même. Et, aujourd'hui, il faut bien le dire, nos Canadiens français sont devenus, en grande majorité, des déracinés, puisqu'en majorité ils habitent les villes et, de maîtres qu'ils étaient sur la terre, ils deviennent dans les villes des serviteurs pliant sous le joug de puissances économiques étrangères.

Nous sommes en exil chez nous quand nous ne nous exilons pas à l'étranger. Et la famille, qu'est-elle devenue? Dans nos villes, il n'est pas bien sûr qu'il existe un esprit de famille. Le foyer, c'est une chose du passé, et la maison est devenue une sorte d'hôtel où l'on se contente de manger et de dormir. Même dans les campagnes, les vieilles traditions ont tendance à disparaître. On veut vivre à l'américaine. Si l'abandon de nos paroisses a fait de nous des déracinés, l'abandon, par la famille, de nos vieilles traditions, est en train de tuer chez nous l'âme de la race.

Que fait l'élite pour enrayer le mal? Ce sont les forces spirituelles qui ont suppléé chez nous au manque de ressources pour édifier l'œuvre gigantesque de notre système d'enseignement et ce n'est donc pas de ce côté qu'il faut chercher les responsabilités! Autrefois le clergé trouvait dans ceux qui dirigeaient les destinées politiques des auxiliaires puissants qui secondaient son effort, mais il n'en est plus de même si l'on en juge par les résultats que s'offrent à la vue de tout observateur quelque peu averti.

Ces résultats que tout le monde connaît, résumons-les sous forme de questions.

Qui? Qui a laissé le cultivateur se débattre seul et connaître les angoisses du désespoir? Qui a découragé le colon de continuer sa conquête pacifique du sol? Qui a vendu, pour un plat de lentilles, notre droit d'accession sur nos richesses naturelles: forêts, mines, pouvoirs d'eau, etc.? Qui a établi chez nous une autre tenure seigneuriale, dix fois plus nuisible que celle qui fut abolie par nos grands législateurs d'autrefois, la tenure seigneuriale américaine qui fait des notres de véritables esclaves, surtout en certains endroits de notre province? Qui a pratiqué l'achat des consciences, soudoyé la presse, dénaturé le sens des responsabilités, enseigné la violation des lois, légalisé les iniquités? Qui a encouragé les trusts géants, véritables pieuvres dont les tentacules pénétraient partout et sient le meilleur de l'épargne populaire? Qui a fait de nous des partisans, au lieu de patriotes? Qui, enfin, a laissé pénétrer chez nous un autre conquérant, autrement dangereux que celui qui

tal? Le capital d'une nation est l'ensemble des richesses qu'elle possède et nous avons nos forêts, nos pouvoirs d'eau, nos mines, le fer, la houille, l'amiant, etc. Nous avons un capital agricole important et un certain capital industriel. L'épargne même ne nous fait pas complètement défaut. M. Olivier Asselin évaluait il y a quelques années les richesses des Canadiens français à trois milliards et demi de dollars. C'est un capital considérable qui aurait pu produire des résultats merveilleux s'il eût été employé à meilleur escient.

Comment arriver à utiliser les grands facteurs de production? Par une direction sûre et éclairée, en un mot, par l'instruction. Nous avons ici l'exemple de l'Allemagne, un pays agricole pauvre en 1890, et qui a si bien su organiser systématiquement l'enseignement professionnel qu'elle est devenue une grande puissance industrielle et commerciale. Nous avons déjà chez nous un commencement de préparation: écoles techniques, Ecoles des Hautes Etudes Commerciales, etc. Ce qu'il nous faut, c'est de créer un grand mouvement d'opinion vers les études économiques et, ensuite, systématiser, hiérarchiser l'enseignement professionnel et industriel.

Matière première

C'est alors que nous pourrions créer et encourager nos industries vraiment indigènes, c'est-à-dire celles dont nous possédons la matière première. Il est vrai que cette matière première dans bien des cas a été fortement entamée, mais il nous en reste encore assez pour assurer notre indépendance économique si nous voulons la garder et l'exploiter à notre bénéfice. Les hommes qui nous gouvernent sont les trésoriers, les médecins, les hommes de loi, les hommes d'affaires, etc. Ce n'est pas eux qui nous ont créés, mais ce sont eux qui nous ont déshérités.

Cette doctrine peut paraître osée à cette heure où nous subissons une crise terrible et que nous savons que cette crise est due précisément à des causes d'ordre économique. Il faut tout de suite observer que ce ne sont pas les principes économiques, mais l'abus des principes économiques qui a provoqué la crise.

Un jour, une Française, témoin de la violation des droits des communautés religieuses en son pays, lançait ce cri admirable: "Les communautés sont supprimées, si nous en fondions une?" De ce cri devait surgir l'une des communautés de femmes les plus admirables de la France. En face des industries qui ont croulé un peu partout, je reprends, moi aussi, le cri de cette Française, et je vous dis: "Si nous fondions une industrie nationale?"

M. Pelletier a raison

A cette fondation, tous doivent coopérer. Et je veux illustrer ma pensée en citant ces lignes tombées de la plume de M. Georges Pelletier, du journal le Devoir: "Une fois, M. Romier parlait... 'Des préoccupations d'ordre politique étroit tiennent trop de place chez les gouvernants des nations. Un grand nombre de personnages importants souffrent du manque d'idées générales, et cela n'a rien de rassurant pour les peuples qu'ils mènent ou prétendent diriger.'"

Les intellectuels, les classes libérales, les gens instruits, doivent cesser d'être des dilettantes, ne doivent plus se désintéresser de l'économie, du réel, des affaires; leur devoir est de se tourner vers la puissance moderne, la puissance économique, d'y apporter leur culture, leur travail, d'accroître leur valeur intellectuelle, de l'employer au bénéfice de la masse, de la société, à l'écart de laquelle ils sont trop longtemps demeurés.

M. Pelletier a raison. Trop longtemps chez nous, on a dédaigné, le mot n'est pas trop fort, on a dédaigné, le mouvement économique. Aussi, voyez où nous en sommes: affaiblis, nous perdons toutes les caractéristiques de notre race, pour emprunter celle des maîtres qui se sont imposés à nous.

Ne l'oublions pas: La richesse n'a rien de mal en soi. Dieu l'a déversée sur la terre sous diverses formes et la mise à la disposition de l'homme pour qu'il s'en serve à son propre bénéfice. Qu'on en ait abusé, qu'on en abuse, soit, mais l'abus d'un droit n'est pas un argument à opposer à ce droit.

Nos étudiants

En terminant, M. Rainville confesse que s'il est bon que nos collègues classiques débordent d'étudiants et de métiers, nos écoles polytechniques et nos écoles d'agriculture en regorgent aussi. C'est le but que, bien audacieusement, il a visé en donnant cette conférence. Par tradition classique et par instinct de conservation, c'est aux deux extrémités les plus menacées et les plus pressantes, — la terre, d'un côté, — le sacerdoce de l'Eglise et des professions ou des arts libéraux, — que s'est dirigée naturellement la première poussée de la race.

Aujourd'hui que ces frontières sont assurées, et noblement gardées, — ce sont toutes les nécessités intermédiaires qui viennent en premier plan, et auxquelles il faut pourvoir nous-mêmes, afin de repousser la pénétration étrangère qui nous ronge au cœur.

La béatification de Mgr de Laval

Québec, 28. (D.N.C.) — Un câblogramme de S. E. Mgr Villeneuve adressé à Mgr Camille Roy, P.A., recteur de l'Université Laval, mande immédiatement à Rome M. l'abbé Georges-Edouard Demers, pour s'occuper de la cause de béatification de Mgr de Laval avec le postulateur. M. l'abbé Demers s'embarquera probablement samedi prochain à New-York.

L'immeuble universitaire de la montagne

D'ici deux ou trois jours, les travaux d'achèvement des toits du corps principal, des ailes, de la chapelle et de l'amphithéâtre du nouvel immeuble universitaire de la montagne seront définitivement terminés. Il en aura coûté la somme de \$50,000 pour parer l'abri. Une cinquantaine d'ouvriers y ont travaillé pendant une période de plus de trois semaines. Les toits de cuivre neuf resplendissent au soleil. Dans quelques années, leur vert-de-gris ne sera pas moins beau que l'éclat flamboyant du cuivre et ils n'en protégeront que mieux le vaste édifice.

Il est entendu que cette fois, les travaux sont définitifs. Les ouvriers ne remonteront pas sur le toit pour y fixer des feuilles de cuivre lorsque les travaux généraux reprendront. Il est à noter que les toits de la chapelle et de l'amphithéâtre seront ondules et non pas en pente droite ou en forme circulaire. Ces travaux s'imposaient, car la pluie et la neige avaient déjà causé des dégâts à l'intérieur de l'édifice en s'infiltrant par les ouvertures et fissures du toit temporaire.

La "Dominion Square Corporation"

M. le juge P. Cousineau a accordé ce matin, sur consentement des intimés une requête de deux directeurs de la Dominion Square Corporation pour bref de mandamus contre cinq autres directeurs de cette corporation afin d'obtenir une reddition de comptes.

Les deux directeurs requérants sont MM. Marco Léon et Charles Burns. Ils étaient, avec un autre directeur, M. Harry Low, propriétaires de toutes les actions privilégiées et ordinaires de la corporation qui a entrepris la construction de l'édifice Dominion Square. Par la suite, ils ont dû transporter au Royal Trust les 10,000 actions privilégiées et 49,992 actions ordinaires. Les huit autres actions ont été données aux huit directeurs de la corporation. Deux de ces directeurs représentent les constructeurs, deux représentent la banque du Dominion, et un autre représente les architectes. Le groupe majoritaire formé des cinq derniers a refusé de rendre des comptes détaillés aux trois autres directeurs, d'où requête de deux d'entre eux pour forcer les autres à donner les détails demandés.

Les premiers sont les derniers

Le Duchess of York, du Pacifique Canadien, qui fut le premier paquebot à remonter le fleuve jusqu'à Montréal le printemps dernier, sera le dernier à descendre. Il est présentement le seul paquebot amarré dans le port et il partira demain pour Québec où ses passagers embarqueront le midi de mercredi. Désormais toute navigation de nuit sera close. Depuis hier, les navires du ministère de la marine: le Bellechasse, le Béancour et le Varennes, recueillent les bouées qui pendant toute la saison ont guidé les navires vers le port en fin de semaine et vingt-neuf autres le feront ces jours prochains. La glace a déjà commencé à se former sur les bords du fleuve.

Sur la liste du shérif

Au mois de juin dernier, 47,980 propriétés étaient inscrites ou plutôt étaient menacées d'inscription sur la liste du shérif pour défaut de paiement des taxes dues depuis deux ans. Il n'en reste plus aujourd'hui que 393.

Bénédictin du noviciat Saint-Joseph

A. SAINTE-GENEVIÈVE, MERCEDES MATIN, PAR S. E. Mgr DESCHAMPS — M. H. BOURDEAU, P.S.S., DONNERA LE SERMON.

Mercredi matin à 9 h. S. E. Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal, bénira le nouveau noviciat Saint-Joseph de la Congrégation de Sainte-Croix, à Sainte-Genève-de-Pierrefonds.

Son Excellence célébrera une messe pontificale et M. H. Boudreau, P.S.S., donnera le sermon de circonstance.

Mort du Dr Patton

Hamilton, Bermudes, 28. (S.P.A.) — Le Dr Francis L. Patton, ancien président de l'Université de Princeton, est mort hier soir à l'hôpital King Edward VII, après une courte maladie. Il avait 90 ans.

Les scieries mécaniques et les accidents du travail

Québec, 28. (D. N. C.) — La Commission des accidents du travail vient de décider que les scieries mécaniques ne seront assujetties à la loi des accidents du travail que lorsqu'elles réuniront les deux conditions suivantes: lorsqu'on y emploie sept ouvriers, et plus, lorsqu'elles constituent l'industrie principale de l'employeur ou une opération incidente à une industrie assujettie.

L'industrie ainsi soustraite à l'opération de la loi pourra néanmoins, sur demande de l'employeur, s'adresser au secrétaire de la Commission, être ajoutée aux industries de la cédule 1.

Dans ce dernier cas, la cotisation ne sera pas inférieure à \$50.

L'aménagement du Saint-Laurent

Washington, 28. (S. P. A.) — Le sous-comité sénatorial d'enquête sur le traité pour l'aménagement du Saint-Laurent a recommencé son travail aujourd'hui. Ce sont maintenant les adhérents du projet qui comparaitront devant ce sous-comité. M. James Grafton Rogers, assistant du secrétaire d'Etat, a été le premier de la série. M. Rogers a dit que le partage du coût de l'entreprise indiquée dans le traité est juste pour les Etats-Unis.

Violente tempête en Grande-Bretagne

Londres, 28. (S. P. A.) — Quatre morts au moins sont attribuables à une tempête qui a causé des dégâts considérables en Ecosse et dans une partie de l'Angleterre, au cours du congé hebdomadaire. Cette tempête est la plus violente qu'on ait enregistrée en Grande-Bretagne depuis quarante ans. La vague a en partie détruit la jetée du port de Kirkwall. Le vent a atteint 83 milles à l'heure aux Orkades. A plusieurs endroits des canots de sauvetage ont effectué des sauvetages.

Henry Ford a été opéré samedi soir

LE GRAND FABRICANT D'AUTOMOBILES EST A L'HOPITAL POUR LA PREMIERE FOIS DEPUIS SA NAISSANCE.

Détroit, 28. (S. P. C.) — Pour la première fois depuis sa naissance — il y a de cela 69 ans — le fabricant d'automobiles Henry Ford est à l'hôpital. Opéré pour la réduction d'une hernie et pour l'ablation de l'appendice, M. Ford se rétablit d'une manière satisfaisante, d'après les communiqués. Des médecins font toutefois remarquer que dans des cas comme celui de M. Ford, la "cure" se produit généralement 48 heures après l'opération. M. Ford a été opéré samedi soir.

M. Ford a recu de nombreux souhaits de rétablissement, notamment du président Hoover, du roi de Grande-Bretagne, de M. Mussolini, premier ministre d'Italie.

M. Taschereau à Montréal

LES ABUS DES "PITONS" ET DES SECOURS DIRECTS
M. L.-A. Taschereau était ce matin aux bureaux du gouvernement. Il est parti à midi pour Knowlton où il assistera à un banquet offert à M. Stockwell, le nouveau trésorier de la province.

Interrogé sur une nouvelle officieuse sur la nomination de M. le Dr Gustave Lemieux comme conseiller législatif, et de M. Bryson comme leader intermédiaire du gouvernement au conseil, M. Taschereau a répondu qu'il n'en savait rien, mais qu'il surpluss il ne le dirait pas s'il le savait.

Il a déclaré aussi que le gouvernement provincial est au courant des abus commis au moyen des "pitons" et des bons de secours directs, mentionnés dans le rapport des inspecteurs fédéraux, des juillet dernier. Le fait n'est pas particulier à la province de Québec, puisqu'en Ontario, on fait aussi une grande enquête.

En Allemagne

Berlin, 28. (S.P.A.) — Le général von Schleicher, ministre de la Défense du cabinet von Papen, s'emploie aujourd'hui à obtenir des chefs des divers partis politiques la promesse qu'ils toléreraient un gouvernement dont il serait le chef.

Le désarmement

Paris, 28. (S. P. A.) — Un peu avant midi, le premier ministre Herriot et M. Norman Davis, représentant des Etats-Unis, ont commencé à conférer sur la conférence de désarmement.

Trotsky ne pourra entrer en Norvège

Oslo, Norvège, 28. (S. P. A.) — Les autorités norvégiennes ont refusé au communiste exilé Léon Trotsky l'autorisation d'entrer en Norvège.

Feu M. F. E. O'Shea

M. Francis Edward O'Shea, membre de la firme Murray and O'Shea, est mort samedi après-midi, chez lui, 1385 rue Bernard ouest. Il avait 53 ans. Né à Saint-Jérôme, M. O'Shea a étudié à l'école St. Patrick, de Montréal.

Les comptes de la "Montreal Light"

M. Desroches demande à cette compagnie d'être plus raisonnable et moins rigoureuse envers ses clients qui ne peuvent payer régulièrement.

M. A. Desroches, commissaire de la ville de Montréal, demande à la Montreal Light Heat and Power d'être plus raisonnable et moins rigoureuse envers les clients qui ne peuvent payer leur compte régulièrement.

"Il n'est pas juste, dit M. Desroches, de demander l'argent du secours direct pour paiement de ces comptes. Il me semble que la compagnie pourrait considérer le fait que certaines personnes qui sont dans l'impossibilité absolue de payer leurs factures, ont été ses clients pendant des années et des années. Pendant ces années, la compagnie a fait des profits et quels profits! Si l'on en juge par la division qu'aujourd'hui la compagnie doit tenir compte des circonstances. Il me semble qu'elle pourrait procéder comme la ville en faisant des enquêtes et dans les cas où il n'y a pas malhonnêteté ou mauvais foi, elle pourrait attendre au lieu de priver les gens de lumière et de gaz. On refuse même, en certains cas, des acomptes. On demande le paiement complet sous menace de fermer l'électricité et le gaz dans le but de forcer la main à la ville pour obtenir l'argent des secours directs, ou à l'échéance au moyen de son propre argent."

M. Desroches espère que cet appel fait au nom des citoyens pauvres et nécessiteux sera entendu et que l'on agira avec tact et délicatesse à l'avenir.

Les écoles catholiques d'Ontario

Sault-Sainte-Marie, 28. (S.P.C.) — Les paroisses du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur et du St-Rosaire ont adopté des vœux pour demander au gouvernement provincial de supprimer l'injuste inégalité de régime appliqué aux catholiques d'Ontario et d'assurer une égale répartition des produits de l'impôt scolaire entre tous les petits ontariens. Des orateurs ont dit que les écoles catholiques ont pu continuer à enseigner seulement parce que les religieuses ne demandent qu'une faible rétribution.

Le juge Lacroix acquitte l'échevin Lesage

Le juge Lacroix a acquitté ce matin le Dr Zénon Lesage, échevin de l'accusation de vol de documents électoraux qui pesait sur lui. En prononçant son jugement, le magistrat a déclaré que l'accusé n'avait jamais enlevé à l'officier rapporteur la possession des documents électoraux et que, par conséquent, il ne pouvait pas y avoir vol. D'ailleurs, le groupe de personnes qui se sont présentées au poll n'étaient pas conduites par le Dr Lesage. Elles avaient demandé le secours du Dr Lesage en sa qualité d'échevin pour faire cesser certains abus. Le juge a blâmé les deux groupes et a exprimé le désir que les élections se fassent honnêtement à l'avenir.

Les grains dans le port

Les arrivages de grain se chiffrent aujourd'hui à 106,646,365 boisseaux contre 87,422,781 l'an dernier à la même date, et les expéditions à 107,885,016 boisseaux contre 87,360,975 l'an dernier, soit une forte avance dans les deux cas. Pour la première fois depuis le début de la saison courante, les réserves des entrepôts locaux sont tombées en dessous de 100,000 boisseaux, soit à 9,789,751 boisseaux pendant toute la saison, elles étaient en moyenne de 12,000,000 et plus.

S. E. Mgr Gauthier est sous les soins du docteur Regaud

S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, est à Paris, sous les soins de M. le Dr Regaud, surnommé couramment l'as des as des traitements par radium. M. Regaud est venu à Montréal il y a quelques années, lors de l'inauguration de l'Institut du Radium. Il a donné à cette occasion devant les médecins et le public en général des cours fort appréciés. En Europe les opinions de M. Regaud sur les traitements par radium font autorité. Toutes les ressources de la radiologie seront mises à l'épreuve pour le soulagement et la guérison de S. E. Mgr Gauthier, qui souffre d'une affection grave à la mâchoire et à la gorge.

La Cour suprême rejette l'appel des communistes

Ottawa, 28. (S.P.C.) — La Cour suprême du Canada a débouté leur appel huit communistes condamnés à l'expulsion qui demandaient un bref d'habeas corpus.

Le rapport Lytton

Genève, 28. (S.P.A.) — Le conseil de la Société des Nations a décidé, aujourd'hui, de soumettre à une assemblée spéciale de la Société le rapport Lytton sur la Mandchourie. Il paraît que l'assemblée sera convoquée le 5 décembre.

L'échéance du 15 décembre

Les autorités britanniques préparent une note adressée au Congrès et aux électeurs des Etats-Unis — La livre sterling

Londres, 28. (S.P.A.) — Les autorités britanniques s'emploient à hâter la rédaction d'une nouvelle note pour demander au gouvernement des Etats-Unis de suspendre l'échéance du 15 décembre.

On apprend de bonne source que la nouvelle note sera adressée au Congrès et aux électeurs des Etats-Unis; qu'elle ne formulera vraisemblablement pas un refus de paiement mais exposera la situation financière de la Grande-Bretagne et les raisons pour lesquelles ce pays croit qu'il a lieu de suspendre le versement de \$95,500,000 payables le 15 décembre. Il est très probable que l'un des principaux arguments que contiendra la nouvelle note sera l'assèchement que les Etats-Unis bénéficieraient autant que la Grande-Bretagne et le monde entier de la suspension de cette échéance.

D'après des observateurs, le gouvernement inviterait le chef de l'opposition travailliste, M. Lansbury, et le chef de l'opposition libérale, sir Herbert Samuel, à ratifier la nouvelle note, afin de donner un "caractère national" au document. En rédigeant cette nouvelle note, le gouvernement britannique estime répondre à une invitation des Etats-Unis à exposer de nouveaux faits justifiant une suspension.

Le premier ministre, M. MacDonald, a conféré ce matin avec le chancelier de l'Echiquier, M. Neville Chamberlain, le lord-président du conseil, M. Stanley Baldwin, et le secrétaire d'Etat pour les dominions, M. J.-H. Thomas. Après cette conférence, M. Chamberlain a causé avec le gouverneur de la Banque d'Angleterre, M. Montagu Norman.

Un nouveau fléchissement de la livre sterling s'est produit pendant que la conférence avait lieu; la livre est tombée à \$3.18. Toutefois au début de l'après-midi, elle est remontée d'un quart de point.

A Washington

Washington, 28. (S. P. A.) — L'espoir que les pays européens paraissent éprouver d'obtenir une prolongation du moratoire sur les dettes de guerre, étonne les autorités des Etats-Unis. Celles-ci ne s'expliquent pas que cet espoir puisse subsister après les notes qu'elles ont envoyées à la Grande-Bretagne, à la France, à la Belgique, à la Pologne et à la Tchécoslovaquie.

Le président Hoover a conféré ce matin avec le secrétaire d'Etat, M. Henry L. Stimson, et avec le secrétaire au Trésor, M. Ogden Mills. Aucune décision n'a été prise à cette conférence.

Une note de la Pologne

Varsovie, 28. (S. P. A.) — La Pologne a envoyé à Washington, aujourd'hui, une deuxième note relativement à la suspension du paiement du 15 décembre sur la dette de guerre polonaise envers les Etats-Unis. Dans cette note, la Pologne demande la révision de la dette de guerre et fournit une explication circonstanciée de la requête pour la suspension du paiement du 15 décembre.

A Paris

Paris, 28. (S.P.A.) — Le premier ministre, M. Herriot, a déclaré aujourd'hui que la France enverra probablement à Washington, au sujet des dettes de guerre, une note supplémentaire semblable à celle que la Grande-Bretagne prépare.

Mort de M. J. D. Monk

M. James Dering Monk, fils de feu F. D. Monk, ancien ministre des travaux publics dans le gouvernement Borden, et frère de M. F. A. Monk, est mort chez lui, 4331 rue Walkley, Notre-Dame-de-Grâce, samedi. Il avait 49 ans.

Né à Montréal, M. Monk étudia au Mont-Saint-Louis et au collège Loyola. Il fit du commerce pendant plusieurs années et occupa plusieurs postes importants. Depuis dix ou douze ans, il était invalide, souffrant d'une maladie de la colonne vertébrale.

Lui survivait sa femme, née Caza, Yvonne; un frère, M. F. A. Monk, et une sœur, Mlle Marie Monk. Les funérailles auront lieu demain matin à 9 heures, à la chapelle du collège Loyola, et la sépulture au cimetière de la Côte-des-Neiges.

"Au Cap Blomidon"

Le dernier roman d'Alonide de Lestres provoquera des commotions, mais de la plus rare et de la plus pure qualité. Il expose une thèse audacieuse sur la renaissance acadienne. Il résume le passé et concrétise l'avenir.

Jean Bérubé (c'est le nom du personnage central) ralliera à sa cause tous ceux que tente le risque noble et sans issue, tous ceux qui hantent le rêve des aventures héroïques. Les esthètes en vogue crieront peut-être la taille un peu haute et le souffle puissant. Mais n'est-ce pas un signe auquel on reconnaît les œuvres fortes?

Signalez les richesses de l'élément poétique dans certaines évocations du paysage laurentien et acadien.

Arthur LAURENDAU.

AU CAP BLOMIDON est en vente au Service de Librairie du "Devoir", 430, Notre-Dame est, Montréal. (Tél. HARBOR 1241). Prix: 75 sous; par le poste, 85 sous.

La Fédération libérale du Canada

Les libéraux forment une vaste organisation dont M. Vincent Massey sera le président et M. Norman Lambert l'organisateur en chef. — Un comité financier — Un publiciste français — Quartiers généraux à Ottawa — Deux résolutions

Ottawa, 28. (S. P. C.) — Une nouvelle organisation libérale vient d'être formée sous le nom de Fédération libérale nationale du Canada, qui a été officiellement lancée à une convention tenue dans cette ville vendredi et samedi, et à laquelle assistaient des officiers d'associations libérales et des députés de toutes les parties du Dominion. Le président de la nouvelle organisation est M. Vincent Massey, et M. Norman Lambert en est le secrétaire général et l'organisateur en chef. Ces deux officiers furent d'abord choisis et élus au cours de la séance de samedi. M. W. L. Mackenzie King est président honoraire. Les deux vice-présidents sont M. Ernest Lapointe et la sénatrice Cairien Wilson.

Un comité de finances fut aussi nommé qui se composera de M. Albert Matthews, de Toronto, président; et du sénateur H. H. Horsey, de Kingston; de M. Pierre Casgrain et de Mme Grant de Rouen, de Montréal.

L'exécutif sera composé comme suit:

(1) Le président et le secrétaire de la Fédération libérale nationale du Canada.

(2) Le président de chaque association provinciale ou un substitut désigné par le président.

(3) La présidente de la Fédération nationale des femmes libérales.

(4) Deux représentants des Associations libérales du vingtième siècle.

(5) Le comité des finances de la Fédération.

La Fédération libérale nationale englobera, d'abord, toutes les associations et organisations libérales des différentes provinces. Mais une particularité de cette organisation fédérale, telle que proposée, sera de comprendre une liste de membres individuels qui marqueront leur adhésion et leur appui par le moyen d'une campagne de souscriptions populaires à la cause libérale, qui sera conduite à travers le pays. Le but et l'objet de la Fédération sont identiques à ceux de la Fédération libérale nationale anglaise qui, depuis cinquante ans, exerce une si grande influence dans le Royaume-Uni, à savoir: Servir les intérêts de toutes les branches de l'organisation libérale dans les provinces en stimulant l'opinion publique et en informant des questions fédérales de l'heure, et, enfin, en favorisant, d'autre part, l'état d'esprit du pays pour l'avantage du groupe parlementaire libéral.

Les quartiers généraux de la Fédération libérale nationale seront à Ottawa, dans l'ancien édifice de la Banque d'Ottawa où des bureaux sont maintenant ouverts. Le personnel comprend M. R. J. Deachman, économiste, et M. Adjuar Savard, qui dirige la section de publicité française; Mlle Edythe H. O'Malley, dont le nom est lié à l'Association nationale depuis 1920, a charge des bureaux.

M. Norman P. Lambert, qui a accepté le poste de secrétaire général de la nouvelle organisation, dirigea la campagne progressiste en 1921, à titre de secrétaire du "Canadian Council of Agriculture", une organisation fédérale qui représentait alors les fermiers organisés du Canada.

M. Lambert, qui demeure à Winnipeg depuis 1918, a récemment démissionné comme directeur pour le gouvernement du "Manitoba Pool Elevators Limited", afin d'être libre d'assumer ses nouvelles fonctions.

Les représentants

Voici les noms des représentants de chaque province du pays au grand congrès national du parti libéral qui a eu lieu vendredi et samedi derniers:

Province de Québec

M. Edouard St-Père, le major C. G. Power, M. Charles-B. Howard, M. Ernest Lapointe; MM. J.-F. Fafard et Pierre-F. Casgrain, députés, et Mmes Pierre Casgrain, Ernest Lapointe, Grant de Rouen et Grace Ritchie-England.

Province d'Ontario

M. T. F. Ahearn, la sénatrice Cairien Wilson, le col. A. T. Thompson, MM. Albert Matthews, A.-D. Stewart, J.-J. Duff, H.-H. Horsey, T.-B. McQuesten, sénateur A.-G. Hardy, Mme W.-C. Kennedy et M. F. Hepburn et J.-A. Bradette, députés.

Nouvelle-Ecosse

MM. J. Kinley, J.-L. Ralston, M.-L. Urquhart, J.-L. Hsley, William Duff, députés, et MM. G.-E. Hagen et A.-L. McDonald.

Nouveau-Brunswick

MM. A.-I. Garson, W.-E. Scully et A.-A. Dysart.

Ile du Prince-Edouard

M. J.-E. Sinclair.

Province du Manitoba

MM. T.-A. Crerar, Howard Winkler, Dr G.-W. Rogers, J.-L. Brown, A.-L. Beaubien et J.-P. Howden, députés.

Province de Saskatchewan

MM. W.-R. Motherwell et J.-G. Gardiner, députés, et R.-A. Wright.

Province d'Alberta

MM. Charles Stewart, député, W.-A. Buchanan et D.-E. Riley.

Colombie Anglaise

MM. Ian Mackenzie, député et A.-P. Dawe.

Résolutions

Voici deux résolutions adoptées par le congrès:

Résolu que cette Fédération libérale nationale désire marquer son approbation de l'attitude du parti libéral qui s'est opposé, au parlement, à l'accord commercial que conclut la récente Conférence économique impériale entre le Royaume-Uni et le Canada, du fait que cet accord tend à réduire les tarifs érigés contre le commerce mondial par la présente administration depuis son accession au pouvoir, et qui étaient déjà démesurément élevés, et du fait que cet accord implique le sacrifice de l'autonomie fiscale du Canada.

Que la politique de la présente administration est arbitraire et incohérente, qu'elle a pour effet d'étouffer l'agriculture et les autres industries, de restreindre le commerce et d'accentuer le chômage, et qu'elle est largement responsable de la détresse actuelle de notre population, détresse générale et déplorable.

Qu'un changement complet de la politique du gouvernement actuel et l'application de la politique et des principes libéraux pourrions seuls ranimer le commerce, améliorer les affaires, alléger la détresse présente et ramener la prospérité au Canada.

Que cette assemblée de la Fédération libérale nationale, représentative des libéraux du Canada, désire exprimer son profond regret de la mort de M. Andrew Haydon, et marquer publiquement son appréciation de la part importante qu'il prit dans l'organisation du parti; de son activité, de son tact, de son intelligence et de son intégrité qui lui assurèrent l'affection et l'estime de tous ceux avec qui il vint en contact.

Et, de plus, que cette assemblée exprime à Mme Haydon et à sa famille sa profonde sympathie dans leur deuil, ainsi que ses regrets pour la mort du sénateur Belcourt.

Le concert de Nazareth

DEMAIN SOIR AU WINDSOR

Il ne faudrait pas oublier que le concert annuel des aveugles est fixé à mardi, le 29 courant, et sera donné à la salle Windsor. Réservez les billets dès maintenant au magasin de musique Archambault, chez Mme G. A. Fortin, 882, rue Davaar, ou à l'Institut Nazareth, 456, chemin Reine-Marie, Tél. El. 7325.

Non nombre se réjouiront d'apprendre que M. A. Pruneau, harpiste renommé, se fera entendre dans un numéro spécial du programme, ainsi que M. Gabriel Cusson, qu'on a eu, à maintes reprises, occasion d'applaudir.

Les "Variations symphoniques" de César Franck, exécutées à deux pianos par Messieurs Armand Pellerin et Paul Doyon, plairont et intéresseront sans nul doute. Voici ce qu'en écrit Alfred Cortot: "Les 'Variations symphoniques' de César Franck comportent de profondes, d'inestimables modifications de la forme consacrée, tant dans son objet que dans ses conditions. Dans son objet, par l'élection d'un thème à double sujet; dans ses conditions, par l'adjonction de l'orchestre au piano, et par la suppression du régime de la variation-compartiment dont la rigidité indifférente fait place à l'animation flexible d'un organisme cyclique parfaitement assoupli et cohérent".

Société St-Jean-Baptiste de Cartierville

Dernièrement avait lieu sous la présidence de M. Gustave-P. Bélaïr, ancien secrétaire, une assemblée pour les élections de la section Notre-Dame des Anges, de Cartierville. Le conseil général était représenté par M. T.-Auguste Poupard, organisateur et propagandiste de la Société, qui fit appel à l'union des paroissiens pour la défense des intérêts les plus chers des Canadiens français.

Il fut décidé de procéder immédiatement aux élections d'un nouveau Conseil qui donna le résultat suivant: président, M. Ernest Desjardins; vice-président, M. J.-O. Lamare; 2e vice-président, M. Arthur-E. Barak; trésorier, M. Antonio Bénard; conseillers: MM. Arthur Labelle et Albert Cousineau; commissaire-ordonnateur, M. Edmond Girard; ancien président, M. Oziarias Langevin. M. l'abbé D. Toupin, curé, demeure aumônier de la section.

Débat oratoire entre deux journalistes

Ce n'est pas une conférence que l'on entend à la prochaine soirée du Canadian Institute of Music, au Ritz, dimanche soir, le 11 décembre, mais un débat oratoire auquel prendront part deux journalistes, MM. Léopold Houle et Edouard Chauvin, qui se demanderont si on goûte mieux ses plaisirs en raisonnant qu'en ne les raisonnant pas.

Mlle Fleurette Beauchamp, pianiste, se fera entendre à cette soirée que présidera M. Léon Marchal, consul général de France.

La Villa Saint-Martin

RETRAITES PERMES DES MOIS DE DÉCEMBRE

Voyageurs: (M. A. Raynault, Clairval 3501), du 1er au 4 décembre.

Débardeurs: (M. W. Laroche, Plateau 2948), du 5 au 8 décembre.

Voyageurs: (M. E. Julien, Atlantic 5533), du 8 au 11 décembre.

Voyageurs: (M. Z. Gagné, BYwater, 0156), du 15 au 18 décembre.

Syndicats de Lachine: (M. J. Comeau, Lachine, tél. 201-W), du 20 au 23 décembre.

L'Elgar Choir

L'Elgar Choir, si connu par la qualité de ses concerts, chantera un programme d'oeuvres variées, jeudi soir prochain, à la salle Victoria, à Westmont. Comme d'habitude, M. Berkley Chadwick dirigera et l'on sait que la préparation qu'il fait des oeuvres est toujours à point.

Concerts sacrés

A Notre-Dame et à Saint-Jean-Baptiste

Deux remarquables auditions musicales ont clôturé hier la célébration de la Sainte-Cécile: l'une à Notre-Dame dans l'après-midi, l'autre à Saint-Jean-Baptiste, le soir. A Notre-Dame, le programme, imprévu, paraît-il, a été quand même fort intéressant. M. Poirier, l'organiste, en a partagé l'exécution avec la chorale, celle-ci sous la ferme direction de M. L.-G. Dupuis. Après le chant à sainte Cécile, triomphalement enlevé, M. Poirier a donné une habile improvisation sur le même thème, puis des variations ingénieusement agencées sur le cantique "Venez, Divin Messie". Un très beau Nocturne et l'irrésistible Troland, de Grieg, puis la Marche Lorraine de Louis Ganne, complétaient la partie instrumentale du programme qu'est venue conclure, après le Salut, la Toccata de Widor, à laquelle M. Poirier a donné tout l'éclat désirable. Entre temps, la chorale avait chanté le magistral Fugue, de T. Dubois. MM. Milier et Mireault se sont fait apprécier comme solistes. Au Salut du T. S. Sacrement: Cor Jesu, d'Orlande de Lassus; Sanctus, de la Messe Pontificale de Perosi; Ave Maris Stella et Tantum, adaptés sur des chœurs de Bach.

A Saint-Jean-Baptiste, M. Raoul Paquet, organiste, a offert à un public attentif un programme de haute tenue: Toccata et Fugue, de Bach, exécutée avec une rare perfection; Choral: "La vieille année s'est écoulée" et XIème Variation du Choral: "Sois loué O bon Jésus", du même grand maître, très religieusement rendus; Soeur Monique, de Couperin, que M. Paquet sait traiter avec toute la délicatesse que réclame cette charmante pièce; Allegro, de Pierné, très brillant; un mouvement de la Symphonie Romaine, construite sur le thème de l'Haeck Dies de Pâques, et des lors plus facilement accessible aux plain-chantistes avertis qu'aux profanes; Prière, de César Franck, oeuvre empreinte d'une grande austerité, mais dont l'artiste-exécutant saisit parfaitement le sens profond; et enfin, comme brillante finale, l'Allegro maestoso e con fuoco de Guilmant. Est-il besoin de dire que M. Paquet connaît toutes les ressources de son magnifique instrument et sait les faire pleinement valoir?

M. Germain Lefebvre, basse, merveilleusement en voix, a chanté "A Dieu seul sont le jour et la nuit", de Bach. M. Lefebvre, comme on le sait, est maître de chapelle à St-Jean-Baptiste.

Avant l'audition, Mgr L.-A. Dubuc, p. d., v. f., curé de la paroisse, a souhaité la bienvenue aux musiciens présents et a remercié son organisateur de l'avoir invité à présider ce concert. Il a en même temps exprimé le désir, partagé par beaucoup, que le distingué musicien se fasse entendre de nouveau dans un avenir que l'on souhaite aussi prochain que possible.

Mgr le Curé a procuré à l'assistance le plaisir de contempler le nouveau luminaire qui rehausse encore la splendeur de l'église Saint-Jean-Baptiste, l'une des plus belles de la métropole.

Edouard BIRON

Les anciens de l'école Chomedy

Le bureau de direction de l'Amicale des anciens élèves convoque tous ses membres à la grande fête qui aura lieu dimanche, le 4 décembre prochain. Il y aura grand messe solennelle à 11 heures, à l'église du Très Saint-Nom de Jésus, le sermon de circonstance sera fait par un ancien élève. Après l'office, tous les anciens élèves sont priés de se rendre à l'école Chomedy, où un goûter gratuit leur sera servi. Celui-ci sera suivi de l'Assemblée générale auquel le bureau de direction fera rapport de ses activités pour l'année 1932; puis on procédera aux élections des officiers pour 1933.

Le départ se fera de l'école Chomedy, 1820, boulevard Morgan, à 10 heures 30; les portes seront ouvertes à 9 heures a.m., et les anciens sont priés de se rendre de bonne heure.

Le concert de l'Institut Bruchési

Le concert de l'Institut Bruchési, le 4 décembre prochain, sera certainement un événement artistique remarquable.

Les artistes au programme sont: Alfred Laliberté, pianiste-compositeur, Lionel Daunais, Robert Chouquette, Mlle Annette Lassalle, Germaine Lebel et Thérèse Jarry.

Les billets sont en vente à l'Institut Bruchési et chez Lindsay.

M. Webb réélu maire de Winnipeg

Winnipeg, 28. — M. Webb a été réélu maire de Winnipeg par une majorité de près de 4,000 voix sur son principal adversaire, M. Queen, candidat travailliste.

M. Dalbis à l'Alliance française

M. L. J. Dalbis, président de l'Institut scientifique franco-canadien, donnera une conférence au Ritz-Carlton, mercredi soir, sous les auspices de l'Alliance française. Il a donné pour titre à cette causerie: L'ail (avec projections lumineuses).

Chef d'état-major britannique

Londres, 28 (S. P. C.). — Le général Sir Archibald Montgomery-Massingberd succède à sir George Milne comme chef d'état-major britannique.

Les lits pour les tuberculeux

LEUR NOMBRE EST DE 1920 DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Québec, 28 (D.N.C.). — Les dernières statistiques officielles nous révèlent qu'il y a actuellement dans la province de Québec, 1920 lits à la disposition des tuberculeux dans seize institutions.

Dans tout le Canada, le nombre de ces lits atteint le chiffre de 8,292, répartis en soixante institutions.

C'est la province d'Ontario qui arrive en tête sur ce point avec 3,084; Québec se place au second rang avec 1,920. Viennent ensuite: la Saskatchewan, 844; le Manitoba, 688; la Nouvelle-Ecosse, 509; la Colombie britannique, 513; le Nouveau-Brunswick, 419; l'Alberta, 230; l'île du Prince-Edouard, 50.

Si l'on tient compte de la population, notre place est moins avantageuse.

Et voici dans quel ordre les diverses provinces se placent, si l'on calcule le nombre de lits par 100,000 de population: Nouvelle-Ecosse, 106; Nouveau-Brunswick, 102.6; Manitoba, 98.2; Saskatchewan, 91; Ontario, 89.9; Colombie britannique, 73.9; Québec, 66.9; île du Prince-Edouard, 56.8; Alberta, 31.4.

La province de Québec, arrivant en deuxième lieu pour le nombre absolu des lits à la disposition des tuberculeux, ne se place qu'au sixième rang relativement à la population, soit au-dessus de la moyenne qui est de 80 lits par 100,000 habitants.

La répartition des lits dans le Québec se fait comme suit: Hôpital du Sacré-Coeur, Cartierville, 450; Hôpital Laval, Québec, 425; Sanatorium Ste-Agathe-des-Monts, 250; Sanatorium Lac Edouard, 200; Hôpital Cooke, Trois-Rivières, 160; Grace Dart Home Hospital, 125; Sanatorium Mont Signal, 95; Institut Bruchési, 50; Royal Edward Institute, 25; Brechmer Rest, 15; annexes des Hôpitaux de Gaspé, de Rimouski, de la Rivière-du-Loup, de Thetford, de Plessisville et de Sherbrooke, 110.

Les trois plus gros hôpitaux pour tuberculeux sont en Ontario: le Sanatorium Queen Alexandra, à London, 600 lits; l'Hôpital de Toronto, 560 lits; le Mountain Sanatorium, de Hamilton, 525 lits. Viennent ensuite deux hôpitaux de notre province: l'Hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville, 450; puis l'Hôpital Laval, 425.

Au point de vue des décès, Québec arrive malheureusement en tête pour 1931. Sur un total de 7,628 nous en avons 3,178, soit 110.6 par 100,000 de population. Ontario enregistre que 1,731 décès, soit 50.4 par 100,000 habitants. La moyenne par 100,000 Canadiens est de 73.6.

Ces derniers chiffres ne sont assurément pas consolants pour nous.

Dans Jacques-Cartier

L'ASSOCIATION CONSERVATRICE DU COMTE DEMANDE UNE ELECTION SANS DELAI.

Une importante assemblée de l'Association a été tenue jeudi, le 24 courant à Ste-Geneviève chez M. Emile Richer, sous la présidence de M. Arcade Fournier, président de la Fédération des clubs conservateurs de Jacques-Cartier.

Des délégués de chaque paroisse du comté étaient présents. Après l'épuisement des affaires de routine, des discours furent prononcés par MM. Jos. Loranger, avocat, Consultant Gendreau, J. A. Whitaker et le Dr Sylvio Lafortune. Ce dernier montra à l'assistance les avantages des accords commerciaux récemment adoptés à Ottawa.

C'est au cours de cette assemblée que fut adoptée la résolution suivante, qu'on lira plus bas, ainsi que des résolutions de félicitations et de loyauté, à l'endroit de MM. Georges Laurin pour sa nomination comme organisateur général du parti conservateur, pour le district de Montréal et de M. Maurice Duplessis, comme Chef d'Opposition conservateur.

Résolution

Proposée par M. Ernest Bélaïr, vice-président et secondée par M. L. Berthiaume, directeur:

1. — ATTENDU que l'ex-député du Comté de Jacques-Cartier à l'Assemblée législative de la Province de Québec a été promu au Conseil législatif de notre Province;

2. — ATTENDU que le dit Conseil législatif n'est pas un corps élé par le peuple et que ses membres ne peuvent être interrogés, ni par les électeurs ni par la Chambre des Députés concernant leurs activités;

3. — ATTENDU qu'en conséquence de la promotion du susdit membre de l'Assemblée législative au Conseil législatif, le siège du Comté de Jacques-Cartier est légalement vacant et reste vacant sans raison;

4. — ATTENDU que les circonstances présentes nous font constater plus que jamais la nécessité de faire les élections à date fixe:

Il est en conséquence résolu: Que l'Association Conservatrice du comté de Jacques-Cartier, proteste énergiquement et blâme le gouvernement de la Province de Québec de refuser d'accorder aux électeurs du Comté de Jacques-Cartier, l'opportunité de choisir un représentant afin de protéger leurs intérêts au cours de la prochaine session et que copie de la présente résolution soit envoyée au chef de l'Opposition, au premier ministre de la Province et aux journaux.

Le prix Nobel pour la paix

Oslo (Norvège), 28 (S. P. A.). — Le "storting" (Assemblée nationale) a déclaré qu'il n'y aurait pas cette année de prix Nobel pour la paix.

Le prix Nobel pour la paix, évalué l'an dernier à 840,000, a été attribué en 1931 à Nicolas Murray Butler, président de l'Université Columbia, et à Mlle Jane Adams, de Hull, Mass., Chancelière d'une fondation d'Alfred-Bernard Nobel, l'inventeur de la dynamite et du fulmicoton.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE
Lundi, le 28 novembre

6.30, WABC. Vaughn de Leath. Orchestre Freddie Rich.
7.30, WABC. Les trois sœurs X. Orchestre Paul Specht.
8.00, WABC. Jack Smith, chanteur; chœur; orchestre Arnold Johnson.

8.00, WJZ. Gus Van; les sœurs Pickens; orchestre Victor Arden.
9.30, WJZ. Allen Prior, ténor; orchestre Josef Pasternack.

9.30, WEA. Paul Whiteman; Virginia Rea, soprano; Frank Munn, ténor.

10.00, WEA. Gene Arnold, quatuor de voix d'hommes; Cyril Pitts et Thomas Muir, ténor; Herman Larson, baryton; Reinhold Schmidt, basse; Robert Stewart Child, pianiste; orchestre Morgan L. Eastman.

10.00, WABC. Les sœurs Boswell et orchestre Nat Shilkret.

10.15, WJZ. Wilfred Glenn, basse.

10.30, WABC. Mme Franklin D. Roosevelt.

11.00, WJZ. Les sœurs Pickens.

11.00, WABC. Orchestre symphonique Columbia sous la direction de Nino Martini.

11.15, WJZ. National Light Opera. "Le Mikado"; orchestre de concert NBC, sous la direction de Cesare S. dero.

11.30, WABC. Orchestre Guy Lombardo.

12.00, WEA. Donald Novis, ténor.

12.00, WJZ. Orchestre Jack Denney.

Mardi, le 29 novembre

12.45, CKAC. Causerie de l'U.C.C. Quatrième leçon du cours d'économie rurale de l'U.C.C.

7.45, WABC. Georgie et orchestre Benny Kreuger.

8.00, WABC. Chant et orchestre Nat Shilkret.

9.00, WJZ. Edgard A. Guest, poète; orchestre; Alice Mock, soprano; trio de voix d'hommes.

9.15, WABC. Andre Kostelanetz; Tommy McLaughlin.

9.30, WABC. Eddie Dundstedter, organiste, quatuor.

10.00, WABC. John Charles Thomas, baryton; orchestre Joseph Bonime.

10.30, WABC. Causerie d'Edwin C. Hill.

10.45, WABC. William O'Neal, ténor; orchestre Freddie Rich.

10.45, WJZ. Ilomay Bailey, soprano; orchestre.

11.00, WABC. Orchestre symphonique Columbia sous la direction de Howard Barlow. Programme de musique classique.

11.00, WEA. Lanny Ross, ténor.

11.00, WJZ. Les sœurs Pickens.

11.15, WEA. Orchestre Jack Denney.

11.15, WJZ. National Grand Opera. La Traviata; orchestre de concert NBC sous la direction de Cesare Sodero.

Postes vocaux

LUNDI, 28 NOVEMBRE

CKAC

4.30 Clôture de la bourse.

4.45 Musique enregistrée.

5.00 Concert du Ritz-Carlton.

5.45 Cotes de bourse.

5.50 Dernières nouvelles, température et sommaire des émissions.

6.00 Programme musical.

6.30 Émission commerciale.

7.15 Causerie sous les auspices de la Ligue de secours.

7.30 Programme musical.

7.45 Programme musical.

8.00 Les gradés du McGill.

8.30 Concert du Ritz-Carlton.

8.45 La Chantuse Inconnue.

9.00 Programme de folklore.

9.30 Le vieux raconteur.

10.00 Orchestre de danse de l'hôtel Windsor.

10.30 Danse du Mont-Royal.

10.45 Récital d'orgue.

11.00 Les derniers faits du jour.

CFRC

La Page féminine

Une question par mois

FAUT-IL DESABUSER L'ENFANT SUR LA PROVENANCE DE SES ETTENNES?

Il est d'usage, dans nos familles, de laisser croire aux enfants que c'est ou le petit Jésus en personne, ou le Père Noël qui viennent déposer chez eux leurs jouets, en passant par la cheminée. Approuvez-vous cette habitude ou préférez-vous enlever aux enfants toute illusion et leur dire que ces étrennes, c'est leurs parents qui les leur donnent comme récompenses proportionnées à leur bonne conduite?

Ce sujet est proposé à tous nos lecteurs et lectrices. Ceux-ci devront écrire leur travail à l'encre ou à la machine, sur un seul côté de chaque feuillet. Nous recevons les réponses jusqu'au 15 décembre prochain inclusivement. Les réponses qui arriveront après cette date ne seront pas considérées.

Prière de donner son nom véritable et son adresse, même si l'on ne désire être publié que sous un pseudonyme.

Adresser tout envoi à la Page féminine, Le Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

24 novembre 1932.
Mlle Jeanne Métivier,
Page féminine,
Le Devoir.

Mademoiselle,
Avant de répondre à la question proposée ce mois-ci, vous me permettez de vous remercier et de vous féliciter au nom de tout un groupe d'amis qui vous lisent et apprécient votre page depuis le commencement. Cette rubrique inaugurée il y a plusieurs mois intéresse tout le monde, j'en suis sûre, et donne à votre Page féminine un aspect vivant et varié qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

Depuis très longtemps il est dans l'habitude des parents d'entourer de poésie et de mystère le don des étrennes à leurs enfants; les uns évoquent le gros homme trapu au visage hilare et rouge, à l'abondante barbe blanche, le grotesque personnage vêtu de la tunique, du veston ceinturé et de la culotte rouge, portant sur son dos volé les étrennes de tous les enfants sages; d'autres donnent tout le crédit au petit Enfant-Dieu, au Jésus de la Crèche.

Ces parents feraient-ils mieux de dire tout simplement à leurs petits que c'est avec leur argent, gagné par leurs propres efforts, qu'ils achètent les étrennes pour récompenser la sagesse des enfants? Le plaisir des enfants n'en serait-il pas diminué et, plus tard, arrivés à l'âge où l'on n'a plus de rêve, ne serait-ce pas un grand charme de moins que de ne pouvoir compter parmi leurs souvenirs ces heures merveilleuses de mystère et d'attente fiévreuse?

Il me semble qu'il n'y a rien de mal à donner aux enfants de si douces illusions. L'illusion, c'est de leur âge. Ils rentreront bien assez tôt dans la plate réalité; ils apprendront bien assez tôt que tout s'acquiert avec le vil métal et que l'homme, de valeur ou non, a tous les jours les hommages des autres hommes s'il a de l'argent. Le temps venu de la fin de ses illusions, la transition se fera doucement chez l'enfant, sans heurt et sans déception douloureuse; pour ma part, je ne me souviens pas avoir eu la moindre peine en apprenant que ces jouets, ces friandises, ces bonbons me venaient ni plus ni moins

de parents affectueux et voulant récompenser l'obéissance, tant le passage de l'illusion à la réalité fut insensible. Seulement, je trouve ridicule de faire intervenir, en parlant aux enfants de leurs étrennes, le grotesque Père Noël, bonhomme d'origine aussi païenne qu'absurde. C'est un mensonge flagrant qu'on fait aux enfants en leur disant qu'il passe par toutes les cheminées et distribue aux enfants sages quantités d'objets mirabolants. Tandis que ce ne peut être un mensonge que de faire comprendre aux enfants que le petit Jésus, roi et maître de toutes choses, veut bien les récompenser: il le fait, en effet, indirectement, par l'intermédiaire des parents qui lui sont soumis.

Je laisse à d'autres de donner à la question un plus grand développement et d'y répondre sous un jour plus savant; quant à moi, je vous donne, Mademoiselle, mon humble et brève opinion, vous laissant entièrement libre d'en faire ce que vous voudrez.

ELISE

Le roi boiteux

Un roi d'Espagne ou bien de France avait un cor, un cor au pied; C'était au pied gauche, je pense, Il boitait à faire pitié.

Les courtisans, espèce adroite, S'appliquèrent à l'imiter. Et qui de gauche, qui de droite, Ils apprirent tous à boiter.

On vit bientôt le bénéfice Que cette mode apportait; Et de l'antichambre à l'office, Tout le monde boitait, boitait.

Un jour, un seigneur de province, Oubliant son nouveau métier, Vint à passer devant le prince. Ferme et droit comme un peuplier.

Tout le monde se mit à rire. Excepté le roi qui, tout bas, Murmura: "Monsieur, qu'est-ce à dire?"

Je crois que vous ne boitez pas. — Sir, quelle erreur est la vôtre! Je suis criblé de cors, voyez! Si je marche plus droit qu'un autre, C'est que je boite des deux pieds."

Gustave NADAUD

UN PRIX par SEMAINE

pour les
Trouvailles de nos petits trésors

AVIS AUX PARENTS

Nous avons décidé de récompenser les mots d'enfants que les parents voudront bien nous faire parvenir. Voici les conditions de ce concours nouveau genre.

1. Envoyez, chaque fois que vous en aurez, des mots, observations, réponses, conversations de vos petits enfants, en nous donnant le nom, l'âge et l'adresse de l'enfant qui en est l'auteur.
2. Écrivez sur un côté du feuillet seulement.
3. Nous publierons un certain nombre de ces mots d'enfants une fois par semaine, et le meilleur aura sa récompense: volume, album illustré ou autre, adapté à l'âge de l'enfant.
4. Le mot primé sera publié une semaine après sa publication, avec le nom, l'âge et l'adresse de l'enfant.
5. Un seul mot de même enfant paraîtra la même semaine, mais nous pourrions en publier d'autres semaines: autant de mots que vous nous enverrez, autant de chances pour vos enfants de gagner un prix.
6. Le nom, l'âge et l'adresse de l'enfant gagnant ne seront publiés qu'après décision du jury, lequel les ignorera complètement au moment du jugement.
7. Adresser tout envoi à la Page féminine, Le DEVOIR, 430 rue Notre-Dame Est, Montréal.

ASSISE

Sur les chemins d'Ombrie accouraient, les pieds nus, Les pauvres qui chantaient en montant vers Assise: "Frères, un nouveau Christ a paru dans l'Eglise, Souffrant et dénué comme l'était Jésus.

"Infirmes et pécheurs, ne désespérons plus: Une espérance neuve à nos pleurs est promise... Et le bon Saint faisait, dans la foule soumise, Prier les endurcis et marcher les perclus.

— O chercheur de pitié, pèlerin de justice! Pour que l'oeuvre d'amour en ton coeur s'accomplisse, Prends le bâton de marche et laisse ton souci;

Comme ceux d'autrefois gravis l'humble colline: En ces jours de détresse où le monde décline, La parole de paix habite encore ici.

PIERRE DE NOLHAC.

Conseils pédagogiques

L'éducation par l'exemple

Les meilleures leçons de morale ne peuvent donner aucun fruit si ceux qui les donnent n'y ajoutent pas l'exemple personnel.

"La première condition et la plus importante, c'est que les parents donnent eux-mêmes à leurs enfants le modèle des vertus qu'ils veulent leur inculquer. Autrement, les plus belles paroles, même illustrées par les plus beaux exemples, étant contredites par la conduite des parents, ou ne seront pas comprises, ou n'auront aucune action. Les enfants ne manqueront pas de remarquer cette contradiction et ils feront fi, comme de vains discours, des leçons qu'on voudra leur donner. Si, au contraire, les actions viennent confirmer les paroles, et les leur donneront un sens aux yeux de l'enfant et elles auront sur lui une réelle influence. Vous savez d'ailleurs combien les enfants sont portés à l'imitation; aussi leur moralité future dépend-elle le plus souvent de celle de leurs parents; c'est sur le modèle de celle-ci que se forme celle-là. De là ces vertus qui semblent se transmettre de père en fils, et de là ces vices en quelque sorte héréditaires. Il y a des familles où se perpétue de génération en génération comme une atmosphère de vertu; dans d'autres, au contraire, une atmosphère de vice alterne, si je puis parler ainsi, les organes moraux de ceux qui ont le malheur de naître dans ce milieu, comme l'air insalubre de certaines régions vici les organes physiques de leurs habitants. Il faut donc que les parents prêchent d'exemple; c'est là le premier point. La famille ne sera une véritable école morale pour les enfants qu'à la condition de l'être d'abord pour les parents."

J. BARNI

Ecoles Ménagères Provinciales

Demain, à 2 h. précises, portes ouvertes à 1 h. 30, à l'Ecole ménagère provinciale, 461 est, rue Sherbrooke, élaboration d'une partie du dîner de Noël. Les mets qui gagnent à être préparés à l'avance seront tout prêts pour la démonstration du 20 décembre.

Menu:
Casseroles de patates sucrées, "Mince meat", "Plum pudding", Sauce crème — Sauce citron, Celeri farci, Dattes farcies.
Un prix sera tiré au sort. Les recettes sont numérotées. Prière d'apporter de la monnaie.

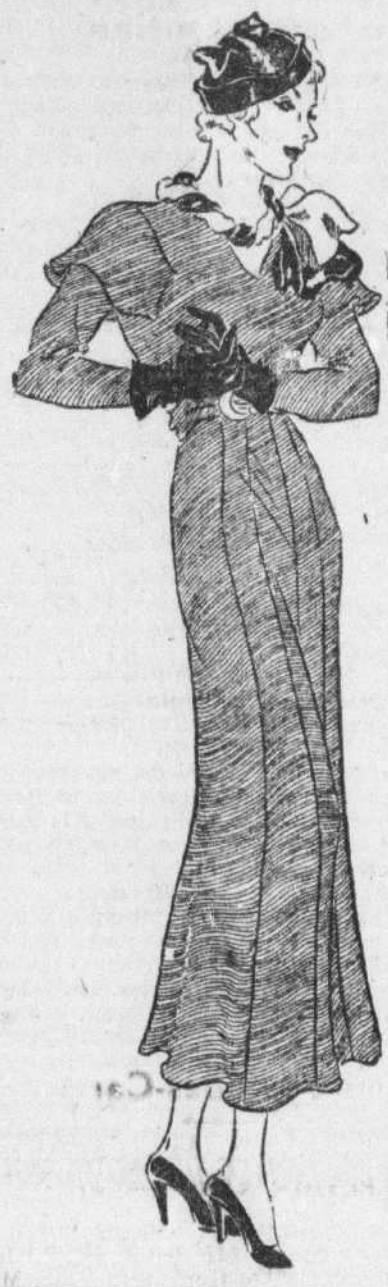
Chapelle de Marie-Réparatrice

1025 MONT-ROYAL OUEST, MONTREAL

Jeudi soir, veille du premier vendredi. Heure Sainte, au couvent de Marie Réparatrice, de 8 à 9 heures. Récitation de l'Office du Sacrement, Bénédiction du Saint-Sacrement; réception de nouveaux membres et zélés.

Tous les zélés, zélatrices et les membres de l'Heure Sainte sont priés d'être présents.

LES EPAULES ELABOREES



Feu Mme G. S. Meloche

Mme G.-S. Meloche, née Lucie Proulx, est décédée, le 26 novembre dernier, à Montréal, à sa demeure de la rue de Normandie, no 6579, paroisse Saint-Ambroise.

La défunte laisse quatre enfants: Mme Joseph Déom, (Rita); Paul Meloche, employé au Pacifique-Canadien; Gustave Meloche, pharmacien; René Meloche, notaire; un gendre, M. Joseph Déom, notaire à Rigaud; six petits-enfants, Jean, Pierrette, André et Pierre Déom, Pauline et Monique Meloche; ses belles-filles, Mmes Gustave et René

Nos contes historiques

Récit de E.-Z. Massicotte



Au printemps de 1803, un riche négociant anglais de Montréal se "aux sucres", à Saint-Eustache, dans le but de se reposer. Pendant qu'il séjourne à la campagne, il demande à son hôte de lui trouver un jeune messager pour son magasin.

(à suivre)

LISEZ CETTE LETTRE

D'UNE MERE RECONNAISSANTE

Madame William McLean, d'Elora, nous écrit: "J'ai une famille de huit enfants. Je n'ai pu allaiter mon dernier bébé que durant quatre mois et j'ai naturellement élevé au Lait Eagle. Il a toujours été un enfant bien constitué; mais après avoir l'ait mis au Lait Eagle, il ne m'a presque plus causé de trouble. Il dormait paisiblement entre ses repas. On ne saurait imaginer un petit être plus heureux et plus gai. Il a percé ses dents sans difficulté et n'a pas connu un jour de maladie. Partout où je vais, il fait l'admiration des gens. On me dit: "Quel charmant bébé!" et on me demande comment je le nourris. Le Lait Eagle est en honneur chez moi. Je le recommande aux mères soucieuses de bien alimenter leurs nourrissons."

Les photographies et les lettres publiées par la Compagnie Borden sont des témoignages spontanés de parents reconnaissants.

Superbe Livret Sur Bébé! Gratis!

The Borden Co., Limited,
115 George Street,
Toronto, Ontario.

C.W.F. 7

Messieurs.—Veuillez m'expédier, gratis, un exemplaire de la nouvelle édition, 64 pages, du Bien-Être de Bébé.

Nom
Adresse



Meloche; trois soeurs, Mmes Edouard Vermette, Emmanuel Montpetit, Philéas Meloche; deux frères, J.-Oscar Proulx, constructeur, et Wilfrid Proulx, notaire. Les funérailles auront lieu demain, mardi, à 8 heures, à l'Eglise paroissiale de Saint-Ambroise.

Pensionnat Marie-Rose

On est prié de se souvenir qu'une partie de cartes aura lieu ce soir, à 7 h. 30, au pensionnat Marie-Rose. Cordiale bienvenue à toutes les anciennes et leurs amies.

Exposition des travaux des aveugles

OUVERTURE CE SOIR, A LA SALLE SAINT-JEAN

L'opportunité de voir travailler l'aveugle et d'apprécier sa précision de mouvements dans le travail manuel, est offerte au grand public de Montréal, par l'exposition organisée par l'Association canadienne-française des Aveugles Inc., qui commencera ce soir, à 8 heures, à la salle St-Jean, angle St-Dominique et Shamrock.

La fanfare des Grenadiers, sous la direction de M. J.-J. Gagnier, fera les frais d'ouverture, et des comédiens connus tels que M. Ernest Loiseleur et Mlle Lucille Turner maintiendront le note gaie dans l'auditoire.

Chaque soir de la semaine, on verra de nouvelles attractions et plusieurs prix de présence seront tirés au sort, au bénéfice des visiteurs. De magnifiques kiosques entourant la salle et décorés par des marchands canadiens-français attireront l'attention des visiteurs de même qu'ils pourront admirer sur place les ouvrages faits par des

aveugles, tels que: balais, vadrouilles, brosses, matelas, ouvrages en jonc et en perles, rempaillage des chaises, aussi accordage des pianos, etc., etc., le public pourra en même temps entendre lire et voir écrire en Braille, système approprié aux aveugles.

L'entrée est quasi libre.

Vient de paraître

"Sous le signe de l'or"

PAR EDOUARD MONTPETIT

Cet ouvrage de 300 pages, que M. Edouard Montpetit vient de publier aux Editions Albert Lévysque, est le premier d'une série que l'économiste destine au public canadien soucieux d'approfondir les principes d'économie politique appliqués à la vie canadienne. Au lieu de publier un gros traité, forcément lourd de formules générales et abstraites, l'auteur s'attache à morceler les principes, en les adaptant aux problèmes du pays. Ce qui permet à l'écrivain d'animer son texte, de le rendre captivant pour tous les esprits et surtout plus utile aux lecteurs.

"Sous le signe de l'or" est consacré à l'étude de la monnaie. L'ouvrage est divisé en deux grandes parties: le Signe Monétaire et les Instruments Monétaires, c'est-à-dire le métal, le papier et le titre. Chaque chapitre contient des subdivisions qui contribuent à la clarté du volume. Si l'on ajoute que le style de l'écrivain est suffisamment imagé pour retenir l'attention sans effort, c'est dire que "Sous le signe de l'or" est destiné à une grande diffusion.

Ceux qui ont apprécié "Pour une doctrine" (dont la première édi-

EATON

Venez voir le Père Noël à la "Ville des Jouets"



Quelques spéciaux pour mardi

Camions de livraison

Offre exceptionnelle, .75

chacun
Construction solide en acier, en 11' de longueur. La boîte qui le contient peut être transformée en un entrepôt ou une épicerie. Avec fausses portes de macaroni, sucre, spaghetti, etc.

Pupitre et tableau

Offre exceptionnelle .89

Pupitre et tableau noir combinés. Le tableau noir se rabat pour former pupitre, 39" de hauteur et 18" de largeur, avec surface de pupitre à 24" du par-

Bassinette de poupée

Offre exceptionnelle .89

Ils sont faits avec cadre solide en bois et fini en bleu ou rose. Des roulettes les rendent de mouvement facile, 24" de longueur et 14" de largeur.

Wagons "Borden Milk" et camions

Prix spécial, mardi 1.95 et 2.50

Le wagon de laitier et le cheval mesurent 30" de longueur. Le camion a une division pour chauffeur et un wagonnet, à l'arrière avec deux grandes portes. Il mesure 21" de longueur et a des pneus de caoutchouc. Au quatuor chez Eaton — Rue Victoria

T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

tion s'est épuisée en moins de trois mois) goûteront davantage "Sous le signe de l'or", ouvrage d'économie politique mis à la portée de tout lecteur soucieux d'améliorer sa compétence personnelle ou d'enrichir sa culture générale.

"Sous le signe de l'or" (Editions Albert Lévysque) se vend \$1.00 l'unité au Service de librairie du Devoir.

Cercle Marie-Rollet

La vente de charité du Cercle Marie-Rollet aura lieu demain après-midi, de deux à six heures, chez Mme Guy Papineau-Couture, 428 rue Strathcona. Le thé sera servi. Toutes les amies de l'oeuvre sont cordialement invitées.

Feu M. Léon Lauzé

L'ex-lieutenant de police Léon Lauzé, à sa retraite depuis une quinzaine d'années, est décédé à Saint-Eustache hier matin, après une courte maladie.

Chamberlain malade

Londres, 28. — Sir Austen Chamberlain, ancien chancelier de l'Echiquier, souffre d'une attaque d'indigestion. Il devra garder la chambre toute la semaine.

Feuilleton du "Devoir"

L'Aube sur la Montagne

par CLAUDE RENAUDY

15. (suite)

Lorsqu'elle passa près de son cousin, celui-ci fit un pas. Durant une seconde, leurs regards se croisèrent, et il y avait dans les yeux du jeune homme quelque chose de si atroce que Monique faillit crier.

Elle recula, tremblant presque et serrant Michel contre sa poitrine. Alors Hugues s'enfuit en baissant la tête, et la porte se referma derrière lui, en claquant.

Monique était restée immobile devant cette porte, puis elle avait vacillé et serait tombée si Robert ne l'avait pas retenue.

Penchée sur son métier, Mlle Anne n'avait pas ébauché un geste. Et tandis que Robert la faisait asséoir dans un fauteuil, Monique s'était sentie soudain affreusement seule. Sans dire un mot, Robert lui avait mis un tabouret sous les pieds et des coussins sous la tête; puis il lui avait offert un peu d'eau et était resté debout près d'elle.

Lorsqu'elle fut un peu mieux, elle attira Michel à la regardait et murmura:

— Nous sommes deux pauvres petits moutons égarés au pays des loupes.

— Je vous remercie, fit simplement Robert.

Alors elle releva la tête:

— Vous me verriez menacée, entourée de haine, que feriez-vous?...

— Vous êtes bien tragique, Mademoiselle.

— Oh! vous resteriez les deux mains dans vos poches et garderiez votre belle indifférence.

— Si l'on voulait vraiment vous assassiner, je me servais peut-être plus utilement de mes mains.

— Ne plaisantez pas... Si vous saviez, comme je me sens triste ce soir. Quand je pense que je vis ici avec les seuls parents qui me restent! Et je ne suis pour eux qu'une étrangère, presque une ennemie.

Lorsque l'obscurité vient et qu'on ne voit plus ni la plaine, ni le ciel, je me trouve tellement isolée, tellement abandonnée au fond de ce château perdu dans la montagne que je crierais presque au secours. A ces heures-là, je souffre un peu ce qu'a souffert Harguerite de Servanne.

C'est étrange comme, ce soir, elle voudrait attendre Robert, oh!

tenir de lui un mot de pitié. Il lui semble que derrière ce visage froid il y a une âme vibrante capable de compatir à toutes les souffrances.

Mais Robert répond, avec le même calme exaspérant:

Ce n'est qu'un mauvais moment à passer; vous descendrez bientôt dans la plaine pour toujours.

— Ah! vous avez entendu parler, vous aussi, de mes soi-disant fiançailles... Oh! ce n'est pas encore fait. Grâce à Dieu, je suis libre...

C'est extraordinaire comme les gens disposent facilement de la vie des autres.

Elle laissa retomber sa tête sur les coussins et se mit à contempler le jardin qui n'était plus qu'une mer d'ombre. Malgré toute l'indifférence que lui témoignait Robert, la jeune fille se sentait protégée et apaisée, ce soir, comme si une mystérieuse affection veillait sur elle.

Robert n'avait pas remué et restait debout près du divan. Alors Monique murmura à mi-voix:

— J'ai besoin d'un très grave conseil... Je suis si seule, voyez-vous. — Je vous écoute, Mademoiselle.

— Eh bien, vous savez que Luc Guibert m'a demandée en mariage... Il m'aime, il est riche, il est gai. C'est un homme heureux qui m'offre de partager son bonheur.

Il me plaît beaucoup... Que dois-je faire?

— Accepter, puisqu'il vous apporte tout ce qu'une femme peut rêver: la richesse, la joie, la sécurité!

— Il me semble justement que j'aurais rêvé autre chose.

— Il ne faut pas chercher un bonheur compliqué. Contentez-vous de la vie paisible et sûre que M. Guibert vous apporte. Vous l'aimez déjà, ce jeune homme, car il est riche, beau, et il s'habille bien.

— Vous vous moquez de moi!

— Non, je connais les femmes.

— Alors, je dois suivre votre conseil.

— Oui, Mademoiselle, et vous nargerez dans la félicité.

— Vous êtes vraiment très aimable de vous préoccuper ainsi de mon avenir. Enfin, je vous obéirai.

Et Monique allongea ses mains sur ses genoux.

L'ombre augmentait dans la pièce, et Robert ne regardait plus que ces deux mains blanches qui seules vivaient dans l'obscurité.

Où, ces mains étaient encore libres, mais, mais elles attendaient l'anneau d'or qui les lierait pour l'éternité.

Dans l'angoisse de la nuit qui venait, Robert pensait:

— Je viens de "la" donner un peu à cet homme.

VII

DERRIERE LA HAIE

On danse aujourd'hui chez Mme Rollin, et Monique est partie en auto avec son habituel et morose compagnon. Elle a stoppé devant le salon de thé où elle doit déjeuner, et Robert s'en est allé à la recherche de sonates extraordinaires que réclame M. de Servanne.

Monique s'attarde sur le trottoir jusqu'à ce que la longue silhouette de Robert se soit effacée au tournant de la rue. Non, décidément, ce garçon n'a qu'un gentil pavé en place de coeur. Parce qu'elle le plaçait, Monique a tout fait pour lui

adoucir un peu la corvée imposée. "Il n'a si bien parlé de lui à Mme Rollin, qu'il s'est vu accueillir comme un ami à la villa des Fleurs. La bonne Mme Rollin s'est presque excusée et a eu pour le jeune artiste toutes les délicatesses.

Sans doute, Robert jouait admirablement, mais il n'a pas même l'air de remarquer les attentions qu'on a pour lui. Il est correct comme toujours, et comme toujours aussi, il semble vivre dans une autre planète.

S'est-il même aperçu que Monique est jolie? Oh! il doit se moquer de la beauté des femmes, ainsi que de toutes choses!

Après ces sombres pensées, Monique hausse les épaules et gagne la terrasse du salon de thé. Malgré la chaleur étouffante, elle s'installe devant une petite table, tout contre la haie fleurie qui sépare le salon de la rue du casino. Elle ne veut pas entrer dans les salles où les habitués de la maison se sont réfugiés, cherchant un peu de fraîcheur. Elle veut être seule.

(à suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée) éditrice-proprétaire: Georges Pallier, directeur-gérant.

**Le titre sera
en jeu ce soir**

Le Toronto gagne hier à Détroit

Detroit, 28. — Les Torontonien
sous la direction de Dick Irvin, ont

Le Leafs profitèrent de la faiblesse de la défense des Ailes Rouges pour prendre l'avantage dans les deux premières périodes tandis que les locaux tiraient, sans succès, à l'arrière.

punitions infligées aux visiteurs dans la période finale pour enregistrer leur unique point de la soirée.

Malgré leurs efforts répétés pour briser la défense des Leafs, les hommes de Détroit n'ont pu s'approcher souvent du filet de Chabot, les avants du Toronto interceptant leurs courses désespérées. Et lors même que les Ailes Rouges parvenaient à déjouer toute l'équipe adverse, ils ne pouvaient franchir le bleu de Chabot, qui veillait au

vol les plus dangereux lancers, provoquant dans l'assistance des applaudissements frénétiques.

C'est au moment où Reg Noble, le vétéran du hockey, était au pénitencier, que les visiteurs ont compté leur premier point.

Alignement des équipes:

TORONTO		DETROIT
Chabot	but	Roch
Clancy	defense	Evans
Borne	defense	Young
Darragh	centre	Goodfellow
Cotton	ailé g.	Lewis
Bailey	ailé d.	Wiseman
Subs. Toronto:	Gracie, Doraty, Blair,	
Day, Levinsky, Conacher, Primeau et Jackson-		
Subs. Detroit:	Market, Goldsworthy,	
Carson, Emms, Sorrell, Aurie, Buswell et		
Nolan		
Arbitres:	Cooper Smeaton et George	
Mallinson		
Première période		
1. Toronto:	Doraty-Blair-Gracie	17.16

2. Toronto: Deuxième période
Punitions: Conacher-Jackson 3.00
Day, Clancy, Noble, Levins-
ky et Emmis.

3. Detroit: Troisième période
Punitions: Lewis-Carson 7.15
Horner, Day, Young, Carson.

Le Syracuse
victorieux

2. Toronto: Deuxième période
Punitions: Conacher-Jackson 3.00
Day, Clancy, Noble, Levins-
ky et Emmis.

3. Detroit: Troisième période
Punitions: Lewis-Carson 7.15
Horner, Day, Young, Carson.

Le Syracuse
victorieux

Cleveland, 28. — Les Indiens de Cleveland ont subi un autre échec samedi soir, alors qu'ils furent défaits par les Stars de Syracuse par un résultat de 8 à 2 dans une jouée de la ligue Internationale.

Les Stars ont eu l'avantage du commencement à la fin et se sont

affirmés supérieurs à leurs adversaires dans tous les départements et c'est ce qui explique la défaite écrasante des Indiens.

Alignement des équipes:

CLEVELAND		SYRACUSE
Dolson	but	Grant
McFarlane	défense	Savage
Frew	défense	Teasdale
Ingram	centre	Sands

Waite	alle	Thoms
B. Brophy	alle	Ball
Subs. Cleveland	Daley, Matte,	Gray
Halliday	M. Brophy et Williams.	
Subs.	Syracuse Robertson,	Downie,
Field, Herbert, Adams,	Miller, Martin,	
Arbitre	Mickey Ion.	
	Prochère période	
1. Syracuse	Martin-Field-Downie	3.08
2. Syracuse	Martin-Field	6.00
Puntions:	Robertson, Miller, Martin et	
B. Brophy		
	Deuxième période	
3. Syracuse	Thoms-Teasdale	2.21
4. Cleveland	B. Brophy-McParlane	8.46
5. Syracuse	Field-Martin	9.00
6. Cleveland	Matte	18.26

	Troisième période	
7.	Syracuse: Savage	8.55
8.	Syracuse: Herbert-Savage	74.25
9.	Syracuse: Miller-Adams	36.12
10.	Syracuse: Savage	19.55
	Panlouis: Adams, Robertson 2. M	
	Brophy 2, Frew 2, Downie et Thomas.	

Cette nouvelle section a fait de réels et rapides progrès depuis sa récente formation. Il n'en pouvait d'ailleurs être autrement sous l'habile direction de M. Hercule Desjardins dont la réputation n'est plus à faire. Il suffit de rappeler que notre directeur est membre de la symphonie de Montréal; qu'il fut durant de nombreuses années un des piliers au Conservatoire Mo-

Que tous ceux qui désirent se joindre à nous le fassent au plus tôt afin de profiter de l'habile direction de M. Desjardins. Pour informations, appeler Fr. 3113 ou encore adressez-vous à l'administration.

Le Champêtre a conservé son record intact pour la saison en remportant une autre victoire hier après-midi dans les séries de la ligne senior Mont-Royal et le succès des hommes de Sylvio Mireault était bien mérité. Les Champêtres ont vaincu les champions de l'an dernier les LaFontaine par un résul-

Rowen, gardien de but du Cham-pêtre, mérite une mention toute spéciale pour sa belle tenue cette saison. Dans quatre parties jouées à date aucun point n'a été enregistré contre son club et cela, grâce au beau travail de la sentinelle des meurs de la ligue.

Dans la deuxième partie à l'affiche hier, les clubs Saint-François-Xavier et Université de Montréal ont fait partie nulle de 1 à 1 en présence de 4,000 personnes.

Alignement des équipes:

CHAMPETRE		LAFONTAINE
Rowan	huts	Rochelleau
Bellemeur	défense	Sueur
Raymond	défense	Verdon
Jack	avants	Hills
Cadorette	avants	St-Michel
Tobin	avants	Octeau
Subs. Champêtre: Wheeler, Walte, Du-		
pus, et Larochie.		
Subs. LaFontaine: Grant, Lapointe, Thi-		
bault, Seale et Leroux.		

SOMMAIRE

Première période

Pas de point.

Puntions: Raymond 2, Thibault, Hills et Jack.

Deuxième période

1. Champêtre: Tobin-Waite-Jack	9.45
Punitions: Verdon, Shearer 2,	
Troisième période	
2. Champêtre: Jack	19.57
Punitions: St-Michel, Hillis.	

Alignement des équipes:

U. DE MONTREAL		ST-F-Xavier
Martel	but	Trépanier
Berthiaume	défense	Mongeon
Fabien	défense	Gervais
Gagné	avant	Valois
	entraîneur	Blair

Walker	avant	St-Jean
Subs. U. de Montréal: Jarry, Dubé, Mo-		
rin, Marier et Berthiaume.		
Subs. St-F.-X. de Montréal: Beauchamp, Ba-		
ril, Bourgoin et Gagnon.		
Première période		
1. St-F.-Xavier: St-Jean-Vallée	2.20	
Punitions: Dubé, Easton et Berthiaume.		
Deuxième période		
Pas de point.		
Punitions: Bourgoin et Easton.		
Troisième période		
2. U. de Montréal: Walker	10.10	
Punition: Beauchamp.		

Buffalo bat les Olympics

Fort Erié, 28. — Les Bisons de Buffalo, grâce à leur victoire remportée samedi dernier sur les Olympics de Détroit, par un résultat de 2 à 1, ont pu conserver la deuxième position de la Ligue de Hockey Internationale.

La joute fut rapide et contestée. Dans les deux premières périodes les deux équipes se tintrent en échec mais dans la période finale les Bisons enregistrèrent deux points en moins de huit minutes et ce n'est que cinquante-neuf secondes avant l'expiration du temps réglementaire que Steel évita un blan-

chissage aux visiteurs en enregistrant l'unique point des Olympiques.

Composition des équipes:

BUFFALO		DETROIT
Taughner	but	Clarke
Lederman	défense	Taylor
Murray	défense	Hanson
Roth	centre	Huggins

Gross	alle	McFatt
Subs.	Buffalo: Arbour, Jarvis,	Barton,
Berlett,	Godin, Lauder, Schultz	
Subs.	Detroit: Carbol, O'Neil,	Brydson,
Newman,	Riley, Gray, Armand,	
Arbitre:	W. J. Laframme,	
	Première période	
Pas de point.		
Punition:	aucune.	
	Deuxième période	
Pas de point.		
Punitions:	Carbol, Arbour	
	Troisième période	
1. Buffalo:	Car	2.41
2. Buffalo:	Gross	5.27
3. Detroit:	Steele	19.01

Club de ski Jolly Boys

Après avoir connu une saison des plus fructueuses dans le tennis, cet été, le club de tennis Jolly Boys, a décidé d'étendre son champs d'action pour la rude saison de l'hiver.

Un club de ski est en voie d'organisation et les directeurs sont des plus enthousiastes des résultats obtenus jusqu'ici. A cette fin il a fait

La direction invite donc tous ses amis désireux de faire partie de son club de ski, de bien vouloir le faire dans le plus bref délai possible, soit en écrivant au secrétaire, Médard Deniger, 315 Boulevard Saint-Joseph est, soit en téléphonant à BELAIR 3615 ou FRONTENAS 30222 (entre 6 et 8 heures du soir).

Le comité d'organisation désire aussi rappeler à ses amis de ne pas manquer d'assister à sa première

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE

Section canadienne

	G	N	P	C	Pts
Toronto	4	2	1	13	16
Americains	2	2	2	11	15
Ottawa	2	2	2	13	15
Canadiens	2	4	0	6	13
Maroons	2	5	0	7	23

Section américaine

	G	N	P	C	Pts
Boston	3	1	1	21	12
Detroit	3	3	1	14	19

Chicago	2	3	2	10	14	7	3
Hangers	2	3	2	11	7	3	3
LIGUE CANADO-AMERICAINE							
Boston	4	0	2	17	12	10	10
Philadelphie	3	1	2	15	9	10	10
Springfield	4	1	2	14	14	10	10
Québec	2	3	1	10	12	15	2
New Haven	2	3	1	10	11	15	4
Providence	1	3	0	16	18	2	2
LIGUE INTERNATIONALE							
Syracuse	5	1	6	21	9	10	10
London	4	0	2	16	8	10	10
Buffalo	3	3	1	15	10	10	10
Windsor	2	3	1	13	19	10	10
Detroit	1	5	1	7	12	3	3
Cleveland	0	4	2	14	27	2	2
LIGUE MONT-RYAL							
Champhêtre	3	0	1	6	6	7	7
LaFontaine	2	1	0	3	3	4	4
Verdun	1	2	0	2	3	2	2
St-François	0	3	2	3	3	3	3
U. de Montréal	0	2	1	1	1	1	1
LIGUE JUNIOR							
Royal	1	0	0	4	0	2	2
St-François-Xavier	1	0	1	1	1	1	1
McGill	0	0	1	1	1	1	1
Victoria	0	1	0	0	0	0	0
Montreal	0	1	0	0	0	0	0

voit pas souvent à Montréal pendant la saison d'hiver. Le fait est que c'est ce que l'on ne voit pas souvent dans le cours de l'année dans la métropole. Les amateurs de bonne et belle lutte sont donc plus anxieux de se rendre au marché Saint-Jacques ce soir où ils verront Eugène Tremblay défendre

C'est un programme hors ligne que nous présente Ray Lamontagne pour ce soir avec Carl Owens en semi-finale de 45 minutes ou une chute contre Graham Stockton; avec A. Teslock contre Donald Stockton, dans la rencontre de trente minutes; avec Maurice Letchford contre J.-B. Paradis, dans une lutte de

20 minutes; avec Paul Gaudette contre J. Marchand dans une préliminaire de vingt minutes.

Qu'on se souvienne encore une fois que les estrades sont maintenant terminées et que les prix sont redevenus populaires comme il y a quinze jours. On est préparé à accueillir un foule nombreuse, ce soir au marché, angle des rues Ontario et Amherst.

Ballon au panier au National

non remmise se reconfrantaient dans une partie contestée. Cette partie marquait la fin de la première moitié du programme de ballon au panier pour cette année.

Monsieur Marcel Deschamps arbitrait la partie et Paul E. Lebel agissait comme chronométreur.

Les Jaunes comptaient une victoire de plus par 6 à 3. Il est à remarquer que ce club n'a encore perdu aucune partie depuis le début de la saison.

Mesdemoiselles Charlotte Marcoux et Jeanne Garant de la ligne d'attaque complètent respectivement 4 et 2 points pour les vainqueurs. Mademoiselle Jacqueline Dufresne se fit remarquer par une brillante tenue sur la défense. Mesdemoiselles Pauline Ostiguy et Rollande Paradis, toutes deux de l'équipe des Bleus, empêchèrent les gagnants de faire plusieurs paniers, grâce à leur rapide jeu de défense.

Le public est invité à venir voir ces parties qui se jouent le lundi soir, à 7.30 et le jeudi à 9.30.

POSITION DES CLUBS

	G	P	N	Pts
Jaune	4	0	1	9
Vert	2	2	1	5
Bleu	1	2	1	3
Blanc	0	3	1	1

LA BALLE AU MUR

Samedi après-midi, le club de

Les trois premières jouées mettaient aux prises Soney et Brault de la Pointe St-Charles et Casey et Provost du National, ceux-ci gagnèrent la première et la dernière partie par 21 à 8 et 21 à 15, tandis que les premiers l'emportèrent dans la deuxième par 21 à 15. Les

deux dernières furent jouées par Hamel et Branchaud de la Pointe St-Charles et Julien et Beauchamp du National. Beauchamp compta deux victoires divisées sur Branchaud par 21 à 2 et 21 à 2.

Le National lance un défi à tous les clubs de Montréal. Pour toutes informations, appelez J. Robert Roy HA 4554.

Jean Pusie avec Régina
Régina, 28. — Jean Pusie, de Montréal, jouera sur la défense des Capitals de Régina, cet hier.
Il est arrivé hier soir en compagnie de Flint Rheaume, de Hamilton, qui gardera les buts, et de Charlie Laroche, qui jouera aux avants.

**Le combat aura lieu
le 9 décembre**

Chicago, 28. — Le combat Carnera-Levinsky, qui devait avoir lieu au Stadium de Chicago le 30 courant, vient d'être remis au 9 décembre, King Levinsky ayant contracté une mauvaise grippe.

Résultat des parties

SAMEDI SOIR
LIGUE NATIONALE

Canadien 2, Chicago 1.
Toronto 3, Maroons 2.

Boston 6, Ottawa 4.
LIGUE INTERNATIONALE
 Buffalo 2, Detroit 1.
 Syracuse 8, Cleveland 2.
LIGUE CANADO-AMERICAINE
 Québec 1, Springfield 1.
 Philadelphie 3, Providence 2.
hier APRES-MIDI
LIGUE MONT-ROYAL
 Champlain 2, LaFontaine 0.
 St-François-Xavier 1, U. de Montréal 3.
hier SOIR
LIGUE NATIONALE
 Toronto 2, Detroit 1.
LIGUE CANADO-AMERICAINE
 Québec 2, New Haven 3.
LIGUE INTERNATIONALE
 Detroit 1, Syracuse 2.

LIGUE MONT-ROYAL
Champêtre 2, LaFontaine 0.
St-François-Xavier 1, U. de Montréal 1.
HIER SOIR

LIGUE NATIONALE
Toronto 2, Detroit 1.

LIGUE CANADO-AMERICAINE
Québec 2, New Haven 3.

LIGUE INTERNATIONALE
Detroit 1, SYRACUSE 2.

M. Hepburn au "Reform Club"

Le chef du parti libéral ontarien ouvre la série des déjeuners-causeries — Questions fédérales et questions provinciales

Les libéraux de Montréal ont reçu samedi midi M. Mitchell-F. Hepburn, député aux Communes et chef du parti libéral ontarien, qui a ouvert la série des déjeuners-causeries du *Forum Club*. M. Hepburn parle avec facilité et comme nombre d'orateurs anglo-saxons, il sait très bien conter une bonne histoire. Comme il siège aux Communes tout en dirigeant l'opposition provinciale ontarienne, il a parlé tantôt de questions fédérales et tantôt de questions provinciales.

M. Hepburn est heureux de venir prendre contact avec les libéraux de Québec. Il déclare qu'il compte un bon nombre d'amis canadiens-français aux Communes et il fait l'éloge de M. Ernest Lapointe qui, dit-il, a fortement contribué à la victoire libérale de Huron-Sud. Jetant un coup d'oeil sur l'histoire, il rappelle qu'après la bataille des Plaines d'Abraham, notre peuple a dû résoudre l'un des problèmes les plus complexes qui puissent se poser pour un jeune peuple. Le monument de Wolfe et de Montcalm est un beau symbole de l'esprit de conciliation dont les deux races sont animées.

M. Hepburn ne manque pas de parler de la crise et de l'attribuer dans une large mesure aux conservateurs, aux "tories". Il y a 800.000 hommes qui reçoivent actuellement des secours directs, dit-il. La situation est grave. Tous ces gens sont mal nourris, quelle que soit la générosité des municipalités. A Saint-Thomas, on a réduit la ration de lait des enfants et il est à peu près impossible de leur procurer du jus d'orange pendant qu'on laisse les oranges pourrir en Floride. La nature se vengera. Pendant la grande guerre, les alliés ont établi un blocus contre les empires centraux. Le résultat, c'est que l'on a eu la peste en Europe et que cette peste s'est même communiquée aux autres parties du monde.

M. Hepburn condamne vigoureusement la politique de protection. En Australie, dit-il, on a adopté un tarif de 40% dans le but d'aider aux producteurs, ce qui a eu pour résultat de faire monter le coût de production. Le gouvernement a ensuite eu recours à un subside pour secourir les producteurs et le producteur a dû payer ce subside qui lui était accordé en versant plus de taxes au gouvernement. L'Australie est allée vers la faillite avec ce régime-là. Aux États-Unis, le président Hoover a dépensé des millions à acheter du blé et des produits de la ferme afin de dégorger le marché et de maintenir les prix. Le résultat a encore été de faire monter les taxes, et le Canada a quand même endossé cette politique en élisant un gouvernement conservateur.

Après avoir déclaré que les résultats de la province de Québec lui ont causé beaucoup de chagrin, en 1930, quoique sa majorité à lui eût été augmentée de 700%, M. Hepburn pose de façon nouvelle la question du beurre de la Nouvelle-Zélande. Il s'est opposé aux Communes à ce que le gouvernement King cédât aux réclamations populaires inspirées par la propagande conservatrice. Nous exportons alors du fromage et notre fromage était si bien coté qu'il obtenait une prime de 2 sous sur celui des autres pays du monde. Nous avions avantage à acheter du beurre de la Nouvelle-Zélande et à ne produire que du fromage. Une fois le traité entre le Canada et la Nouvelle-Zélande dénoncé, les Néo-Zélandais, qui ne pouvaient plus vendre leur beurre, se sont mis à fabriquer du fromage et à nous faire de la concurrence sur le marché européen. Nous nous sommes mis de notre côté à fabriquer du beurre pour satisfaire aux demandes du marché européen et nous en sommes bientôt arrivés à la surproduction. Comme notre beurre ne vaut pas notre fromage, l'exportation du beurre est beaucoup moins avantageuse pour nous que celle du fromage. Il nous faudra maintenant

des années pour reconquérir le marché du fromage, et cela à cause de la politique conservatrice.

M. Hepburn croit que c'est par un accord international que l'on réussira à résoudre le problème du chômage. Il faut une journée de travail plus courte et ce n'est que par une entente entre les nations qu'on peut l'établir. Si un seul pays établissait la journée, le coût de production augmenterait immédiatement et ce pays se trouverait en mauvaise posture lorsqu'il s'agirait de placer sa marchandise sur le marché international.

M. Hepburn a trouvé une petite clause dans l'accord avec la Grande-Bretagne que le Parlement canadien vient de voter et cette petite clause annule d'après lui toutes les autres clauses du traité qui pourraient être avantageuses. La Grande-Bretagne, dit-il, ne peut laisser monter le prix des matières premières si elle veut continuer à exister. Et la clause 4 de l'accord déclare que la préférence tombe si elle fait monter le prix des matières premières. C'est un peu comme si on donnait un sifflet à un enfant en lui disant qu'on va le lui enlever s'il a le malheur de s'en servir.

Parlant ensuite de politique ontarienne, M. Hepburn émet le vœu que la province de Québec consente à racheter une partie de l'énergie électrique qu'elle a vendue à la province d'Ontario. L'hydro-Electricity peut produire 1.200.000 h. p. et son marché n'est que de 950.000 h. p. Et la commission est allée acheter 1.000.000 h. p. dans la province de Québec. Naturellement cette mauvaise transaction fait perdre beaucoup d'argent à la province d'Ontario. Ce n'est pas d'ailleurs la seule reproche que M. Hepburn adresse au gouvernement "tory" de M. Henry. Les dépenses du gouvernement ontarien sont beaucoup trop élevées et l'Assemblée législative de la province coûte aussi cher qu'un Parlement. Et la province de Québec se trouve dans une situation financière avantageuse lorsqu'on la compare à la province d'Ontario. Le gouvernement ontarien a de singulières méthodes de comptabilité et c'est ainsi que les déficits sont très élevés et que l'on obtient même des surplus, mais que la dette consolidée augmente sans cesse jusqu'à atteindre \$550.000.000.

M. Hepburn termine sa causerie en dénonçant la politique protectionniste du gouvernement Bennett. Il raconte l'histoire du bonhomme qui a voyagé de Vancouver à Halifax avec un écriteau qui se lisait comme suit: "If you do not give me a ride, I'll vote for Bennett". Les gens d'un peu partout n'auraient rien épargné pour qu'il n'eût pas à marcher un seul mille. M. Hepburn demande que l'on tienne sans retard des élections générales afin que le Canada soit représenté à la conférence économique mondiale par un gouvernement libéral qui sera disposé à travailler à abaisser les barrières tarifaires qui séparent les peuples.

Le président actuel du *Reform Club*, M. J.-A.-A. Leclaire, a présenté le conférencier, et M. F. D. Monk, un ancien président, l'a remercié.

L'A.C.J.C.

UN NOUVEAU CERCLE A SAINT-THOMAS DE JOLIETTE.

L'aumônier général de l'A.C.J.C., le R. P. Paré, S.J., a passé la semaine du 20 novembre dans la région de Joliette. Il a prêché, le dimanche, à la cathédrale, sur la nécessité des œuvres de jeunesse et donné une conférence aux élèves du Séminaire.

Ses paroles ont déjà porté des fruits. Un cercle a été fondé à Saint-Thomas. Les nouveaux officiers sont: MM. P. Lafond, président; E. Harnois, vice-président; A. Roy, secrétaire; L. Olivier, D. Mondor, F. Asselin et S. Robitaille, conseillers. Ce nouveau groupement de l'A.C.J.C. portera le nom de "Cercle Monseigneur-Archambault". M. le curé Amont en sera l'aumônier d'honneur et M. l'abbé M. Piette, vicaire, en sera l'aumônier actif.

Le banquet à M.C.-E. Gault

Les amis du député de Saint-Georges fêtent le 25^e anniversaire de son entrée à la Législature — Ce sera au tour de M. Sauvé le 8 juin prochain — M. Duplessis, chef du parti conservateur provincial — Ceux qui attendent que le gouvernement Taschereau paie ses dettes — Conservateurs fédéraux et conservateurs provinciaux — L'éloge de M. Gault

Les amis de M. C.-E. Gault, député provincial de Saint-Georges, ont fêté samedi soir, par un banquet au Windsor, son 25^e anniversaire d'entrée à la Législature. A cette occasion M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition parlementaire, a fait sa première déclaration publique.

Après avoir félicité M. Gault, député de Saint-Georges, qui a été nommé député de la province de Québec en 1907, M. Duplessis a dit qu'il ne lui paraît pas que le gouvernement ait fait grand chose de bien. Il a dit qu'il ne voit pas de quoi se vanter le gouvernement et qu'il ne voit pas de quoi se vanter le gouvernement. Il a dit qu'il ne voit pas de quoi se vanter le gouvernement et qu'il ne voit pas de quoi se vanter le gouvernement.

Après avoir salué et félicité M. Gault et rappelé quelques souvenirs parlementaires, M. Duplessis dit qu'il ne veut pas faire de discours politique mais qu'il est un point qu'il importe de signaler.

"Nous traversons, dit-il, une crise terrible et il importe plus que jamais que nos hommes publics délaissent les rengaines de politesse pour chercher les remèdes appropriés. "Je ne crains pas d'affirmer que les gouvernements qui, par leurs actes aggravent la crise, manquent gravement à leur devoir. Il y a dix-huit mois, le gouvernement de la province devait environ vingt millions de dollars. Il a contracté cette dette et il en a payé une partie, mais il en doit encore \$7.000.000.

Cette dette ne représente pas de l'argent dû aux banques, aux grandes corporations de finances, mais de l'argent dû à des créanciers ordinaires, des colons, des agriculteurs, des ouvriers. Ce qui veut dire que l'agriculture, la colonisation, les corporations scolaires, les institutions d'assistance publique souffrent directement. Cela signifie qu'il y a des agriculteurs et des colons qui attendent que le gouvernement paie ses dettes, pour qu'ils puissent à leur tour payer le marchand, payer les taxes scolaires et municipales. Si le gouvernement néglige de payer ses dettes, il se trouve par contre que ceux qui attendent cet argent pour acquitter les intérêts sur leurs obligations, intérêts qui sont parfois très élevés. Il ne serait pas surprenant que la somme des intérêts que les colons, cultivateurs et autres ont dû payer par la faute du gouvernement, se chiffre à un million de dollars depuis dix-huit mois.

Un gouvernement, quel qu'il soit, n'a pas le droit de laisser trainer des dettes de ce genre. La question est trop grave pour qu'on en fasse de la politique rouge ou bleue. C'est l'intérêt du cultivateur et du colon qui est en jeu. Si dans plusieurs municipalités on n'a pu engager des institutrices, la faute en est imputable en grande partie au fait que le gouvernement n'a pas payé ses dettes aux contribuables de ces municipalités.

Le gouvernement ne peut invoquer aucune raison valable pour ne pas payer ses créanciers ordinaires. Sans doute il ne peut percevoir plus de taxes. Du moins M. Taschereau a dit qu'il augmenterait pas les taxes et n'en imposerait pas de nouvelles, lors de la prochaine session; ce dont d'ailleurs il convient de se méfier. Mais le crédit de la province de Québec qui a résisté douze ans à l'administration Taschereau est encore assez solide pour que la province fasse honneur à sa signature.

Nous avons des retards dans le paiement des salaires des départements de la colonisation, de la voirie, etc, des dettes criardes, injustes et injustifiables. Est-ce juste? Est-ce raisonnable?

M. Duplessis ajoute que ce n'est pas sa lutte qu'il livre, mais la lutte de tous les contribuables, de ceux qui ne veulent pas que le gouvernement du petit monde mais du peuple pour le peuple.

Mariage conservateur

M. G.-P. Laurin, député de Jacques-Cartier, chargé de présenter M. Duplessis, avait suggéré un mariage des forces conservatrices provinciales et fédérales. "Je formule des vœux, dit M. Laurin, pour que M. Duplessis ait toute la collaboration possible des conservateurs, et que son programme soit approuvé par la majorité des électeurs. Je lui offre mes services en toutes occasions.

M. Duplessis a répondu, en souriant: "Mon ami, M. Laurin, a parlé de mariage. Est-ce un reproche qu'il fait à M. Bennett et à M. King? (Tous deux célibataires comme M. Duplessis). Mais il doit connaître ma position.

"J'ai été élevé dans les principes du parti libéral-conservateur et je suis encore libéral-conservateur. Je suis encore à faire toutes les luttes du parti conformément à la doctrine et aux principes du vrai parti libéral-conservateur."

Les orateurs ont été MM. Ward Pittfield et Gustave Monette, présidents conjoints, R.-S. White, député de Mont-Royal, H. Birks, H. A. Stewart, ministre fédéral des travaux publics, Arthur Sauvé, mi-

nistre des postes, Alfred Duranleau, ministre de la marine, E.-L. Patenaude, Hortensius Béique, député de Chambly, C.-E. Gault, député de Saint-Georges, Onésime Gagnon, député de Dorchester.

Un ancien sportif

M. R.-S. White a félicité M. Gault de ses loyaux services à ses électeurs pendant vingt-cinq ans. M. Gault ne s'est pas intéressé d'ailleurs uniquement à la politique. Il fut notamment couronné vainqueur de plusieurs tournois de marche à la raquette, alors qu'il faisait partie de la "Old Tuque Blue" du M. A. A.

M. Birks, dans une allocution pleine d'esprit et d'intérêt, a rappelé que la famille Gault était venue au Canada sur son propre bateau. Les Gault étaient des armateurs tombés en mauvais affaires. Ils étaient venus au pays sur le navire qui leur restait. Depuis, les Gault ont pris une part prépondérante dans le développement industriel et social du pays.

M. H.-A. Stewart dit qu'un bon citoyen doit être fidèle à sa ville, à sa province et à son pays. C'est qu'en remplissant pleinement son rôle dans chacun de ces domaines, qu'il sera véritablement utile à son pays. M. Stewart dit que la conférence impériale a déjà amélioré les affaires du pays et que nous avons maintenant une balance commerciale favorable.

M. Sauvé

M. Arthur Sauvé félicite M. Gault: "J'ai siégé longtemps avec lui et en des jours bien difficiles et mouvementés. Différents de mentalité, nous n'avons pas toujours eu la même conception des problèmes nationaux. Nous étions plutôt, lui de l'école politique McNab-MacDonald, et moi de celle de LaFontaine, Cartier, MacDonald. Mais jamais je n'ai douté de sa bonne foi ni de son honnêteté.

"La direction du parti est difficile dans un pays où la majorité du nombre se trouve mêlée à des minorités dont les intérêts sont reconnus comme des droits constitutionnels et civils, ou sont représentés comme des équivalences s'imposant à la considération des législateurs. La province de Québec n'est pas exempte de ces difficultés mais sa direction a été facilitée par le respect des minorités civiles, civiles et politiques, ainsi que par l'esprit de justice et d'ordre qui en découle.

M. Duranleau

M. Duranleau fait aussi l'éloge de M. Gault et rappelle leurs souvenirs politiques communs.

"M. Gault, quelles batailles n'avons-nous pas livrées et avec quelle ardeur contre ce que, dans mon rude langage, j'appellais l'autocratie de Québec et qui, à mon sens, demeure encore de l'autocratie."

Si notre parti n'a pas reculé les fruits de nos efforts désintéressés, nous avons conscience que notre province en a bénéficié.

Le bataillon conservateur de 1923 a été décimé et la mort a fauché dans ses rangs. Moïse O'Bready, de Sherbrooke, Jules Langlais, de Temiskouata, Arthur Plante, de Beauharnois, sont disparus. Des 21 que nous étions, les uns sont rentrés dans la vie privée, d'autres sont passés au parlement fédéral, l'hon. juge Saint-Jacques fait honneur à sa race et à son pays dans la magistrature. A Québec, il reste nos excellents amis le brigadier-général Smart, Pierre Bertrand, P.-A. Lafleur et naturellement, celui dont nous célébrons, ce soir, "les noces d'argent avec l'Assemblée législative."

Au lendemain de la défaite d'un homme dont j'ai toujours admiré l'ardeur belliqueuse et au courage duquel il me fait plaisir de rendre hommage, M. Gault fut choisi chef parlementaire pour la session suivante, par ses collègues, qui voulaient ainsi honorer ses mérites, couronner ses longs états de services et le nom du lieutenant-col. C.-E. Gault est inscrit dans l'histoire de la Loyale Opposition de Sa Majesté avec les noms des Flynn, des Leblanc, des Thériault, des Cousineau, des Sauvé, des Houde et de Maurice Duplessis.

M. Patenaude

M. E.-L. Patenaude déclare que si le parti conservateur n'a pas pris le pouvoir depuis nombre d'années à Québec, du moins a-t-il démontré que ses principes étaient les plus sains, les plus utiles. Car les peuples et les développements utiles ont été faits sous son gouvernement. Il a été fait sous son gouvernement, par ses principes, par ses réalisations. Ses prévisions ont été si malheureusement réalisées, son opposition avait signalé les dangers de l'inefficacité de la politique agricole du gouvernement. M. J.-L. Perron, ministre de l'agriculture, dut le reconnaître publiquement.

L'opposition avait aussi signalé la mauvaise orientation de la politique industrielle gouvernementale, pour les notres. Or, à l'Assemblée, M. David a admis que les Canadiens français avaient perdu du terrain et qu'il faudrait cinquante ans remédier à la situation.

"Au pays de Québec"

(par Ernest BILODEAU) PRÉFACÉ PAR MR EUG. LAPOINTE. V.G.H. (Editions Casterman)

La maison d'éditions Casterman a donné une édition très soignée de ce récent recueil de chroniques dont son éminent préfacier a écrit: "Ces indications sommaires, ces touches justes et brèves suffisent à nous faire entrevoir dans sa simplicité et pureté l'un des chefs-d'œuvre de l'Eglise catholique, la paroisse rurale canadienne-française. Les lecteurs de M. Bilodeau lui sauront gré d'avoir si heureusement contribué à en fixer les traits."

Au pays de Québec, édition cartonnée et illustrée, est en vente sous deux formats à la librairie du DEVOIR, à Montréal, aux prix respectifs de 40 sous et un dollar.

DUPUIS

Venez voir le bon Père Noël

Le temps passe et il lui faudra bien le temps d'aller... venez le voir et vous en aurez une belle bonbonnière-souvenir. Entrée 0.05

HEURES: 10h. à 11h. 30 a.m. 2h. à 5h. p.m. Au sous-sol

Fraîches décorations de fenêtres

à des prix qui vous feront économiser sur les frais de rénovation avant les FETES.

Marquissette unie ou à pois

Largeur: 25 et 36 pouces. Prix ord. 35. Spécial, la verge 15

Jolis pois de couleurs diverses sur fond ivoire ou écru, aussi marquissette unie. Une qualité remarquable pour le prix.

Marquissette de couleur

Largeur 36 pouces. Prix ord. jusqu'à 65, la verge 35

Dessins de fleurs ou autres motifs sur fond crème ou écru. Aussi pois de même couleur ou de teinte opposée. Choix de rose, bleu, vert ou or.

Brillante soie taffetas

Le succès de notre dernière vente nous a incité à nous procurer une plus grande quantité de cette superbe soie taffetas, ce qui nous a valu un prix d'achat plus avantageux. Mardi nous vous présentons plusieurs pièces de ce tissu à un prix encore plus bas. Combinez-le avec un beau fillet ou voile écru et vous obtiendrez une riche parure de fenêtre. Aussi appropriée pour coussins, couvre-lit, toilette de poupée de salon, etc. Or, bleu, rose ou vert. Largeur 36". La verge 44

Plus que 21 jours avant Noël. Magasins à l'avance.

Dupuis Frères

Albert Dupuis, président. A.-J. Dugal, g.-p. et dir. gén. Armand Dupuis, sec.-trés.

Gouverneur de l'Etat libre

M. Daniel Buckley succède à M. James McNeill

Dublin, (SPA). — M. Daniel Buckley, ex-député, membre du parti républicain, a été nommé gouverneur de l'Etat libre d'Irlande, en remplacement de M. James McNeill. M. Buckley, ancien marchand et aubergiste de la petite ville de Maynooth, est relativement peu connu dans l'Etat libre, mais il s'est beaucoup de membres du parti républicain pour sa participation à la révolte de Pâques 1916. Il parle anglais le plus souvent possible. C'est un homme aux manières simples. Il a 55 ans.

Député sinn feinste de Kildare au Parlement britannique de 1918 à 1921, il était élu, en 1921, député sein feinste des comtés de Kildare et de Wicklow au Dail Eireann. Le nouveau gouverneur général a prêté le serment de fidélité au Roi dans la maison de son frère, à Blackrock, près de Dublin. Le juge en chef Kennedy a présidé la cérémonie. Ce magistrat avait été communément désigné comme successeur probable de M. McNeill. Il n'y avait que deux témoins: le secrétaire du conseil exécutif de l'Etat libre, M. Sean Moynihan, et le secrétaire des affaires extérieures, M. J. P. Walshe.

On croit que M. Buckley n'ira pas à Londres remercier personnellement le Roi pour sa nomination. Il est probable que le document royal nommant M. Buckley gouverneur général sera envoyé par la poste à Dublin. Cela serait une innovation. Le prédécesseur de M. Buckley, M. James McNeill, deuxième gouverneur général de l'Etat libre, a démissionné le 31 octobre dernier, après un conflit de huit mois avec le gouvernement de Valera. M. McNeill devait rester en fonctions jusqu'à février prochain.

M. McNeill a démissionné par suite d'observations que le gouvernement de l'Etat libre a soulevées au Roi. Invoquant une décision de la conférence impériale de 1930, décision en vertu de laquelle le premier ministre de tout dominion peut soumettre des avis au Roi relativement à la nomination et à la révocation d'un gouverneur général, M. de Valera avait chargé le haut commissaire de l'Etat libre à Londres, M. Dulanty, de voir le Roi au château de Balmoral, en Ecosse.

Un peu plus tard, M. McNeill offrait sa démission, après avoir vu le Roi. Au moment où il sortait du palais royal, M. Dulanty publiait le communiqué suivant: Conformément à l'avis que le président du conseil exécutif de l'Etat libre a soumis à Sa Majesté, le Roi a approuvé la démission de M. James McNeill comme gouverneur général de l'Etat libre d'Irlande.

On sait que quelques mois avant sa démission, M. McNeill avait demandé des excuses du gouvernement de Valera, pour ce qu'il appelait des affronts subis avant et surtout pendant le congrès eucharistique de Dublin. M. de Valera avait répondu que toute l'affaire était "malheureuse et regrettable" mais que quant à lui, il ne pouvait pas en dire davantage.

M. McNeill est l'un des rédacteurs de la constitution de l'Etat libre.

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies: paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones MARBOUR 1241.

Les cours de l'Ecole de tourisme

Ouverture ce soir à l'Université de Montréal — Sujet des leçons et liste des professeurs

C'est ce soir, à l'Université de Montréal, que sera donné à 8 h. le premier de la série des cours offerts par l'Ecole de Tourisme. Contrairement à ce que plusieurs croient, les cours de l'Ecole de Tourisme ne sont pas donnés seulement pour le bénéfice de ceux qui veulent devenir des guides, mais bien pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de Montréal. Les Montréalais, en général, connaissent très peu la ville. C'est donc dire que les marchands, les industriels, aussi bien que les intellectuels et les gens qui de loin ou de près s'intéressent à l'administration de la métropole, y trouveront grand profit. Chacun des cours, d'ailleurs, présente un intérêt pour toute la population. Disons, en passant, qu'une compagnie de taxis fera suivre ces cours à un grand nombre de ses chauffeurs, afin qu'ils puissent mieux guider les touristes dans notre ville.

Voici la nomenclature des cours et la liste des professeurs: histoire de Montréal: Victor Morin; géographie humaine: Raymond Taniguchi; institutions religieuses et éducatives: abbé Olivier Maurault; voies de transport: Edmond Montet; ethnographie: Casimir Hébert; édifices publics et privés: Aristide Beauregard-Champagne; Commerce et industrie: Emile Benoist; topographie: Louis Francoeur; musées d'art et d'histoire: Jean-Baptiste Lagacé; arts domestiques canadiens: Emile Vaillancourt; systèmes administratifs: Joseph-A. Bariteau; urbanisme: Léon Trépanier; organisations sportives: E.-G. Saint-Vérez; itinéraires de touristes: Wilfrid Du Cap.

Ceux qui ne se seraient pas encore inscrits et voudraient suivre ces cours n'ont qu'à se rendre un peu avant 8 heures, ce soir, à l'Université de Montréal, et s'adresser au directeur de l'Ecole, M. Wilfrid Du Cap. Les frais d'inscription ne sont que deux dollars. Ce montant ne consiste d'ailleurs qu'en un dépôt qui sera remis, si l'élève a assisté aux deux tiers des cours.

M. Bennett ira en Europe

Le premier ministre partira vers la fin de cette semaine et sera absent environ un mois

Ottawa, 28 (S. P. C.). — Le premier ministre, M. Bennett, se propose de partir pour l'Angleterre vers la fin de cette semaine et de ne revenir que dans un mois environ. Ce sera le premier congé véritable du premier ministre depuis plus d'un an. A la suite de la dernière session, il dut rester à Ottawa à cause de la référence économique impériale, mais quoi qu'il lui a fallu préparer la session d'aujourd'hui. Bien qu'il ait l'intention de passer presque toutes ses vacances en Angleterre et sur la mer, il est probable que M. Bennett se rendra en France avant de revenir. L'un de ses collègues du cabinet, M. C.-H. Cahan, est déjà en Europe, où il dirige la délégation canadienne à la Société des Nations en même temps qu'il négocie un nouveau traité commercial avec la France.

M. H.-H. Stevens, ministre de l'Industrie et du Commerce, partira pour Vancouver mercredi. Il a, lui aussi, pris une large part à la Conférence impériale, et a presque toujours séjourné dans la capitale depuis la dernière session. Les autres ministres seront aussi absents d'Ottawa cette semaine. Le premier ministre sera hors de la ville aujourd'hui et peut-être mardi, et ne reviendra que pour ses derniers préparatifs de départ. M. Robert Weir, ministre de l'Agriculture, est parti pour Chicago, assister à l'exposition du bétail. M. R.-J. Manion, ministre des Chemins de fer, parle à Toronto aujourd'hui.

La contrebande des soieries

Un jury des Assises trouve cinq Juifs, dont l'ancien échevin Levine, coupables de fraude, mais les recommande à la clémence du tribunal

Les cinq Juifs accusés de conspiration pour frauder le gouvernement fédéral de plusieurs centaines de mille dollars en important frauduleusement de la soie américaine au pays, ont été trouvés coupables par un petit jury siégeant à la Cour du Banc du Roi à la fin d'un procès qui a duré une semaine entière. Le jury les a fortement recommandés à la clémence du tribunal.

Le verdict de culpabilité a été rendu samedi soir, vers six heures. Il mettra fin aux opérations d'une vaste organisation qui opérait à Montréal depuis 1926 et qui causait un tort considérable aux marchands honnêtes qui ne vendaient que des marchandises sur lesquelles les droits avaient été payés.

Les cinq accusés, Louis Miller, Julius Levine, ancien échevin, Julius Cohen, Myer Krizinski et Max Kinklesheim recevront leur sentence à la fin du présent terme. Charles Feigenbaum, qui était accusé de la même offense, s'est avoué coupable et a rendu témoignage contre ses complices. Isidore Jacob et Louis Simon, deux autres accusés, ne se sont pas présentés devant le tribunal au début du procès. Ils étaient en liberté provisoire, ayant fourni des cautionnements élevés. Ils ont préféré voir leurs cautionnements forcés plutôt que de courir le risque d'être condamnés. La police est à leurs trousses et les ramènera devant les tribunaux si elle peut mettre la main sur eux.

Mes Jean Penverne et James Crankshaw occupaient pour la poursuite représentant le gouvernement fédéral. Me Ernest Bertrand représentait la couronne. Quatre avocats juifs défendaient les accusés.

A l'hôpital Notre-Dame

La leçon clinique de jeudi le 24 a porté sur deux sujets des plus intéressants: L'INSUFFISANCE VENTRICULAIRE GAUCHE, par M. le docteur Albert LeSage, et l'examen psychiatrique en clientèle. Le docteur LeSage expose d'une façon pratique l'aspect clinique, orthographique et électrocardiographique de l'insuffisance ventriculaire gauche: son évolution en trois étapes, les signes cliniques des complications et le traitement. Il insiste sur le groupement des symptômes à ses différentes étapes, permettant au médecin d'en faire le diagnostic précoce ou tardif, selon l'époque à laquelle il est appelé à examiner le malade.

M. le docteur Saucier indique la méthode à suivre pour examiner des malades présentant des troubles mentaux. Il rappelle qu'il faut s'intéresser aux antécédents et faire une inspection minutieuse du malade lui-même; puis étudier les aspects intellectuels qu'il offre, enfin se rendre compte de son comportement. Si l'examen est fait d'après ces directives, il sera facile de trouver les éléments nécessaires à un bon certificat d'internement, si indiqué.

Ce soir, à 8 h. 30, dans la maison des gardes-malades, monsieur le docteur Albert DeGuisse continuera l'étude de l'insuffisance cardiaque, en trait de l'insuffisance ventriculaire droite, et M. le docteur Roma Amoyt étudiera la Poliomyélite antérieure aiguë (paralyse infantile), étude basée sur l'anatomie et la physiologie de la moelle et sur les localisations des lésions. Diagnostic précoce et thérapeutique efficace.

Tous les médecins, et étudiants en médecine sont invités.



Valeur hors de pair

Ces trois morceaux, modèle "Navarre", sont de premier ordre: format type, poids du meilleur titre, argent contrôlé délicatement ouvré à la main. Nous avons ce modèle en permanence. La garniture complète compte dix-huit autres articles. L'on peut en acheter toute la série morceau par morceau.



*Prix établi sur les cours les plus bas de l'argent en feuille. Depuis lors, les cours sont en hausse.

Argent Contrôlé Birks "Vanity"